

M. Borden et la marine Réminiscences

LE CHEF CONSERVATEUR N'A PAS A CONSULTER DE NOUVEAU L'AMIRAUTÉ.

Les journaux ministériels de langue anglaise, qui se chicanent sur la question de la marine paraissent s'accorder sur ce point que l'hon. M. Borden s'adressera d'abord à l'Amirauté anglaise pour s'entendre avec elle sur ce qu'il serait le plus avantageux pour le Canada de faire pour la défense de l'empire.

Absolument comme s'il n'y avait pas eu, en 1910, une conférence entre les représentants des dominions et l'Amirauté et que si, à cette conférence, il n'y avait pas eu un accord définitif sur la question.

Mais, en admettant comme fort possible que l'Amirauté ne se refuse pas à une nouvelle conférence, ne serait-ce que par courtoisie, que pourrait-il en résulter ?

À la conférence de 1910, il a été admis par tout le monde que la création de marines militaires locales était la meilleure solution du problème. Sur cette base, un programme naval a été convenu séparément, avec chaque dominion. L'Australie et la Nouvelle-Zélande se sont mises immédiatement à l'exécution de ce programme et déjà le "dreadnought" de l'Australie a été lancé en Grande-Bretagne.

Croit-on que l'Amirauté va, pour le plaisir de donner raison à M. Borden, refaire ses plans, recommencer ses calculs, bouleverser une politique définitivement adoptée et qui a reçu un commencement d'exécution ?

Après avoir contenu avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande qu'une contribution en argent n'était pas la solution convenable, l'Amirauté va-t-elle dire à M. Borden qu'elle préférerait une contribution en argent, du Canada ? C'est absurde d'y songer.

S'il y a une conférence, il est évident que l'Amirauté anglaise dira simplement à M. Borden : "Nous nous en tenons à ce qui a été décidé à la conférence de 1910; maintenant, si le Canada veut ajouter un ou deux "dreadnoughts" à sa flotte de croiseurs, nous n'y avons pas d'objection. Mais nous n'allons pas changer tous nos plans, parce qu'il a plu aux électeurs canadiens de renverser Sir Wilfrid Laurier, sur la question de la réciprocité."

Voilà ce que sera inévitablement la réponse de l'Amirauté.

Que fera alors M. Borden ? Et que fera M. Monk ?

En quoi le plébiscite sera-t-il une solution ?

Vraiment, la victoire du 21 septembre a tellement gonflé la suffisance des conservateurs, qu'ils croient que, M. Borden étant au pouvoir, tout est changé dans l'empire britannique.

Cartier et les nationalistes

POUR LEUR RAFFRAICHIR LA MÉMOIRE

Un bon nationaliste se scandalise parce que le "Canada" a fait un éloge de Cartier, et voit là une condamnation des libéraux qui l'ont autrefois combattu.

Que n'ajoute-t-il un mot de la trahison des conservateurs, qui était aussi imméritée qu'elle fut complète.

Les libéraux n'approuvaient pas la politique de Cartier; ils l'ont combattue avec la chaleur propre aux luttes politiques, — ce qui ne leur enlève pas le droit de rendre justice à sa mémoire et de rappeler ses qualités d'homme.

Mais ce à quoi nous nous objectons, c'est que les castors-nationalistes se réclament de ce grand homme, et s'en fassent un patron.

Cartier était pour une marine et pour la défense de l'Empire. Et c'est là, dans son essence même, toute la réputation du programme castor-nationaliste.

Aussi est-il pitoyable de lire dans le "Devoir" :

"Nous avons confiance que les ministres qui représentent l'élément canadien-français dans le nouveau cabinet suivront la tradition politique de Cartier, et seront ses élèves et ses disciples courageux."

Le "Devoir" sait parfaitement qu'ils n'en feront rien, et que ces ministres ont renié la politique de Cartier, en matière navale, alors même qu'on la leur rappelait.

Si M. Monk suivait la tradition de Cartier, il se serait prononcé pour une marine.

La démission de M. Balfour

LIBÉRAUX ET UNIONISTES.

L'hon. M. Arthur Balfour, ex-premier ministre du gouvernement impérial, vient de donner sa démission de chef de l'opposition conservatrice-unioniste.

Cette démission, dont le prétexte est le mauvais état de santé de M. Balfour, a pour cause réelle la profonde division qui existe dans le parti unioniste sur des questions d'importance vitale.

On sait que le parti unioniste se compose de l'ancien parti tory et d'une fraction de l'ancien parti libéral qui, sous la conduite de M. Joseph Chamberlain, abandonna M. Gladstone lorsque celui-ci voulut donner le "Home Rule" à l'Irlande.

Le groupe de M. Chamberlain fut toujours une entrave à la libre allure du parti dont M. Balfour était le chef; mais depuis un certain nombre d'années, la politique protectionniste de M. Chamberlain avait créé dans le parti une espèce d'anarchie où le chef n'avait pu réussir à rétablir l'ordre.

Avec la retraite du plus distingué de leurs "leaders", d'un de ceux qui avaient à un plus haut degré la confiance du trône d'Angleterre, d'un homme apparenté aux plus nobles familles anglaises, le parti unioniste

fait une perte dont il se ressentira longtemps.

Quelle soit son successeur; le protectionniste Austen Chamberlain, ou le libre-échangiste Long, le parti est voué à une scission plus ou moins retardée, mais qui semble bien inévitable. N'est pas possible que l'alliance tory-libérale dure à perpétuité.

Et l'hon. M. Asquith en verra naturellement sa tâche facilitée par le désarroi que cette retraite produira chez ses adversaires.

Le parti libéral a donc lieu de se féliciter de cette preuve indiscutable de la faiblesse du parti unioniste et de prendre un nouveau courage pour doter la Grande-Bretagne des grandes réformes inscrites à son programme.

Plusieurs de ces réformes sont déjà accomplies. Nous en signalerons quelques-unes des plus importantes: les pensions de retraite à la vieillesse, la réforme de l'impôt, la réforme de la constitution par l'abolition du veto absolu de la Chambre des Lords.

D'autres sont devant le parlement ou promises pour bientôt, comme l'assurance contre le chômage, l'abolition des privilèges de l'église angli-

M. BORDEN ET SES COLLEGUES JUGES PAR M. BOURASSA, EN 1905.

On pourrait citer indéfiniment des extraits de discours de M. Bourassa et de M. Armand Lavergne, dénonçant en 1905 toute la faction orangiste d'Ontario avec laquelle ils partageaient maintenant le pouvoir, mais la chose est à peine nécessaire, tellement le fait est notoire.

Avant de clore cette série cependant, nous tenons à citer quelques passages du discours de M. Henri Bourassa, prononcé en Chambre le 5 avril 1905, et qui est d'une documentation précieuse.

Voici d'abord, en un premier extrait, comment M. Bourassa enregistrait le cri de guerre des orangistes "A bas le papisme et la domination de Rome", ce même cri de guerre qui a été celui de la victoire des conservateurs d'Ontario, le 21 septembre :

"Le représentant de York-Sud (M. W. F. MacLean) a mis au défi le directeur général des Postes et d'autres membres du ministère ou du Parlement de faire une élection dans leurs circonscriptions respectives et de le rencontrer à la tribune populaire. Sur quelle question leur demande-t-il de tenir une élection ? Est-ce sur la question de l'autonomie des provinces ? Il n'a pas eu le courage de dire sur quel terrain il désire engager la lutte. S'il avait fait connaître ses véritables intentions, il aurait énoncé un programme qui aurait pu lui servir en Angleterre il y a trois siècles, mais dont aucune nation civilisée ne voudrait entendre parler de nos jours, résumée dans dans ce cri : A BAS LE PAPISME ET LA DOMINATION DE ROME ! C'est le cri de guerre que l'honorable député voudrait pousser. Et, du train dont vont les choses depuis quelques semaines, CE SONT DE PAREILS APPELS QU'ON REPROCHERA AU CHEF DE L'OPPOSITION (M. B. L. Borden) D'AVOIR ENCOURAGÉS. C'est à de pareilles menées QUE SE PRETE LE LEADER D'UN PARTI NAGUERE RESPECTÉ au Canada."

On le voit, M. Bourassa n'hésitait pas à rendre M. Borden lui-même responsable de cet état de choses, au moins par ce qu'il le tolérât.

M. Borden d'ailleurs le comprenait bien et il s'était levé pour protester dans les termes suivants :

"L'honorable député m'adressera peut-être ce reproche, mais je ne le rétorquerai pas, car il n'est pas de ma responsabilité que certains puissent interpréter de cette manière aucune de mes paroles."

A quoi M. Bourassa répondait en insistant :

"Le chef de l'opposition (M. Borden) s'est mis dans la TRISTE POSITION de ne pouvoir ni approuver ni combattre rien de ce qui se passe dans son parti. On ne l'accusera pas d'être lui-même l'auteur ou l'instigateur de toutes

les insultes et de toutes les sottises que débitent les organes et certains membres de son parti, mais on lui reprochera DE N'AVOIR PAS ASSEZ DE COURAGE ET DE DIGNITÉ pour élever la voix et réprimer ces TACTIQUES INFAMES. Dans un pareil moment, lorsque l'on attise ainsi les FIRES PASSIONS POPULAIRES, les chefs des grands partis qui n'ont pas le courage de résister au courant de l'opinion et de réprimer LE FANATISME DE LEURS PARTISANS, sont AUSSI COUPABLES que s'ils étaient les fauteurs de discorde."

Plus loin, M. Bourassa tenait à spécifier quels étaient les chefs du mouvement orangiste contre lesquels il s'insurgeait avec tant d'énergie.

Voici ce qu'il disait :

"Qu'il (M. Borden) leur demande si le parti conservateur agit avec sagesse et prudence lorsqu'il se laisse entraîner à d'aussi basses INFAMIES POLITIQUES par le "News" et le "World", de Toronto, et par les représentants de Grey-Est (M. SPROULE) de York-Sud et de Victoria-et-Haliburton (M. SAM HUGHES). Ceux-ci pourront remporter un succès temporaire; mais en une qualité de Canadien-français, ayant visité à maintes reprises l'Ontario, j'ai trop bonne opinion de la brave population de cette province pour croire qu'elle approuvera une pareille orientation politique, bien qu'elle puisse pendant un certain temps se laisser éblouir par ces VIOLENTES EXCITATIONS. Le représentant de York-Sud (M. W. F. MacLean) a mis n'importe quel membre du ministère au défi de le rencontrer à la tribune populaire dans la province d'Ontario. Eh bien, je suis prêt à relever le gant; je consens à rencontrer le représentant de York-Sud (M. W. F. MacLean) ou le député de Grey-Est (M. SPROULE), ou encore le brave représentant de Victoria-et-Haliburton (M. SAM HUGHES), même accompagné de son fidèle Turpin; je suis prêt à me présenter devant n'importe quel auditoire dans l'Ontario pour engager la discussion avec eux."

Or, M. Bourassa n'est "plus prêt" à les dénoncer à la tribune ou dans son journal.

Or, l'Ontario s'est laissé éblouir par le "fanatisme", les "violentes excitations", les "infamies politiques", etc., des Sproule et des Hughes, et M. Borden continue de "n'avoir pas le courage" de les réprimer, et de se rendre ainsi "aussi coupable" qu'eux.

Toutes ces expressions sont celles mêmes de M. Bourassa; comment se fait-il qu'il ne les retrouve plus dans sa mémoire de nationaliste ?

ingénieurs, des techniciens discutent la question de macadamiser un chemin de comté; le chemin dit "Saint-Hubert", lequel traverse tout Chateaugay, depuis Caughnawaga jusqu'à Devittsville, dans Huntingdon.

Le gouvernement provincial enverra à cette assemblée plusieurs fonctionnaires du service de la voirie.

Plusieurs municipalités du comté de Chateaugay ont macadamisé des bouts de chemin durant le cours de la saison qui vient de finir, et c'est de ces efforts isolés que va naître le mouvement d'ensemble, le premier de ce genre, croyons-nous.

Voilà certes une initiative qui sort de l'ordinaire et mérite une mention et des éloges particuliers. Nous espérons que cette assemblée aura le résultat qu'en attendant ses organisateurs : c'est-à-dire, engager le conseil du comté à bénéficier de la politique du gouvernement Gouin, en construisant une belle route.

M. Honoré Mercier, le député du comté, a encouragé de toutes ses forces, cet utile mouvement, et nous l'en félicitons de tout cœur.

Feu M. le Dr Rinfret

Le Dr C. I. Rinfret, dont nous annonçons hier le décès, fut pendant longtemps une des figures sympathiques de la politique canadienne.

Il avait représenté le comté de Lotbinière, son comté natal, d'abord à la législature de Québec, puis au parlement fédéral avec la plus grande distinction; il avait, en cette capacité rendu à son pays et au parti libéral de bons et dévoués services.

Nommé en 1899, percepteur en chef du revenu de l'intérieur pour la pro-

vinces de Québec, il s'est toujours acquitté de ces fonctions avec un zèle éclairé et un dévouement complet. Avant de devenir fonctionnaire, il avait brillamment collaboré au "Soleil" et était ainsi devenu notre confrère.

Comme citoyen, à tous les points de vue, il sut mériter de tous la très sympathique considération qui l'accompagne dans la tombe.

Nous offrons à sa famille éplorée nos plus cordiales sympathies.

A cette assemblée, des citoyens, des

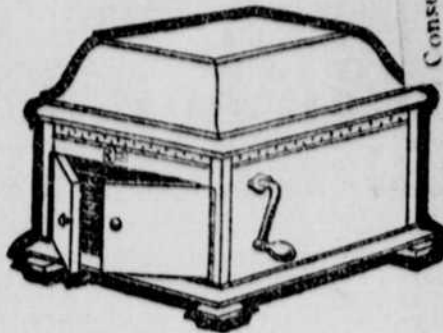
Le Plus Beau Cadeau est un Victor Victrola

(Gram-o-phone sans cornet)

Plusieurs Styles au Choix de

\$20 A \$250

AVEC PAIEMENTS FACILES, SI DESIRE



Aimez-vous la musique ? Alors ne différez pas d'une journée l'achat d'un Victrola. C'est le plus parfait de tous les instruments reproduisant les sons. Le

Victor Victrola

(GRAM-O-PHONE SANS CORNET)

apporte à la maison ce que rien au monde ne saurait apporter — la plus belle musique et autres divertissements par les plus grands artistes de l'univers. Il vous fera entendre des Marches et des Chansons Patriotiques qui vous feront bouillir le sang dans les veines, les dernières ballades sentimentales, les plus nouvelles chansons populaires et les vieilles mélodies immortelles.

POURQUOI NE PAS DONNER UN VICTOR VICTROLA POUR NOEL ?

ENEZ L'ENTENDRE A L'UN DE NOS MAGASINS.

Berliner Gram-o-phone Co.

(LIMITED)

415 rue Sainte-Catherine Ouest, près Mansfield.
488 rue Sainte-Catherine Est, près Saint-André.



BILLET DU MATIN

Protestation

Et j'entendis Cartier qui disait :

"Quelles sont ces gens qui s'apprêtent à fêter ma mémoire, et veulent m'élever une statue ? Ont-ils seulement songé un instant à mon œuvre et à la pensée qui l'inspirait, — mon œuvre dont ils n'ont pas voulu continuer le développement, ma pensée qu'ils ont oubliée ou trahie."

"J'ai pu avoir des défaillances et me tromper parfois; dans la nuit du tombeau, le souvenir de la vie n'a plus d'amertume, et l'on regarde avec un cri serein toutes les actions sincères. Mais, du moins, il est des sentiments auxquels, je n'ai jamais cédé; et c'est l'exploitation de la lâcheté et du préjugé."

"J'ai voulu prêcher le courage, la fierté, l'énergie. J'avais foi dans l'avenir de mon pays, et je voulais que le sens du patriotisme grandisse dans tous les cœurs. Les luttes violentes sont passées; je fus combattu par les miens plus vivement encore que par mes adversaires, et l'amertume des dernières années de ma vie est venue de là. Mais je me rends ce témoignage d'avoir voulu le bien de mon pays, et de l'avoir cherché dans la confiance et dans le courage."

"Je voulais que la paix règne entre les deux races canadiennes, et que les préjugés fassent place à la concorde et à l'harmonie; j'ai toujours prêché à mes compatriotes le respect et l'amour de l'Angleterre."

"Je voulais que mon jeune pays prenne conscience de son existence nationale; je ne doutais pas de sa grandeur et de la richesse de ses ressources. Et je croyais qu'il devait tenir une part pour en protéger la valeur, en développant sa milice et en se créant une marine."

"A travers les apertures de la lutte et des amertumes de parti, mon nom est resté attaché, dans cette œuvre de progrès et de développement national, à la lignée de tous ceux qui ont vraiment aimé leur pays et compris ses destinées."

"Et je me demande: Quelles sont maintenant ces gens qui se réclament de moi, et croient honorer ma mémoire en répétant mon nom, et en le mêlant aux leurs ?"

"Mais ce sont ceux qui ont exploité la bonne foi du peuple, l'ont excité à la lâcheté et à la peur, ont volé

LES MALAXEURS A BETON "RANSOME"

Sont les plus efficaces et les plus durables. Toutes grandes — avec ou sans pouvoir — en stock. Téléphonez ou écrivez pour renseignements.

F. H. Hopkins & Co., Successeurs de JAS. COOPER

161-1-P



lé dans son esprit les obligations sacrées qu'il a envers son pays, et l'ont par des chimères détourné de la notion du devoir et de la patrie.

"Mais ce sont des esprits étroits et mesquins, qui ont arrosé de leur fiel l'amère plante du préjugé, et l'on fait grandir au sol canadien. Vils fomenteurs de la haine des races et du conflit des croyances, ils ont trahi la foi et la patrie dans la bonne politique; et, de droite et de gauche, ils ont soufflé la discorde et l'intolérance."

"Et ce sont ces hypocrites triomphateurs, la bouche encore mal essuyée du honteux baiser de la victoire, qui veulent maintenant m'associer à leur festin !"

"Je proteste, et j'ai honte pour mon parti et pour moi-même."

Et la grande ombre de Cartier s'efface, dans la nuit.

GRAINDORGE.

Au Fil de la Plume

M. Bourassa a de nouveau secoué son mutisme, et c'est pour nous apprendre qu'il trouve admirable et superbe le discours de son ami M. Caban.

Or ce discours est une apothèse de la fédération impériale. Etrange, de plus en plus étrange !

L'article du Maître contient ce succulent paragraphe :

"Un journal s'est demandé si M. Caban avait été chargé de définir la politique du ministre Borden. Il suffit de lire le discours pour écarter cette hypothèse. Un manifeste de parti n'aurait ni cette ampleur ni cette hardiesse."

Attrape, M. Borden !

Plus loin, M. Bourassa trouve "d'une force et d'une ampleur superbes" les passages, où M. Caban demande que le Canada soit représenté au parlement impérial.

M. Bourassa a pour ses amis toutes les indulgences.

On n'a pas oublié, à ce sujet, Goldwin Smith et les "causes qu'ils ont aimées ensemble."

Un organe conservateur nous apprend que l'opposition va saisir le gouvernement Borden de la question de la marine, dès le discours du Trône.

L'information du confrère n'indique peut-être pas quelles sont les intentions des libéraux, qu'il ne connaît pas; mais il désigne admirablement quelles sont les craintes des conservateurs.

L'auteur du Pont d'Avignon s'amuse maintenant à relever les coquilles de ses confrères.

Dites donc, compère, et si l'on entreprenait un jour le nettoyage de vos colonnes ?

ENVERS ET CONTRE TOUS !

LE CHAMPAGNE

PIPER - HEIDSIECK

a. depuis audez d'un site c. conquis la première place et entend la conserver.

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR

LAPORTE, MARTIN & CIE, Limited, AGENTS, MONTREAL

Chronique des Sports

A PROPOS DE LA NOUVELLE LIGUE DE CROSSE

IL FAUDRA CHOISIR AVEC SOIN LA QUATRIEME EQUIPE QUI EN FERA PARTIE. — LA CONSTITUTION DEVRA ETRE CLAIRE ET NOS DROITS DE RECRUTEMENT PROTEGES.

La très grande majorité des amateurs Canadiens-Français ont approuvé avec enthousiasme le projet de formation d'une nouvelle ligue de crosse. Nous sommes du nombre de ceux qui approuvent cette innovation mais en face de certaines révélation faites à l'assemblée annuelle du National, nous demandons aux directeurs de l'Association d'être très prudents dans le choix de la quatrième équipe, et de voir à ce qu'une clause spéciale de la constitution de la nouvelle ligue donne au National le privilège exclusif d'engager des joueurs Canadiens-Français. La précaution est la mère de la sûreté, et c'est surtout dans les questions d'affaires que cette méthode de procéder offre des garanties. Il faut de toute nécessité traiter cette nouvelle proposition avec sang-froid et sens pratique.

L'assemblée du 18 novembre prochain ne suffira pas pour tout mettre dans l'ordre. L'expédition à la vapeur de la besogne, comme la chose s'est presque toujours pratiquée dans la N.L.U., ne saurait donner de résultats satisfaisants. Les magnats présents à cette prochaine assemblée devront bien se regarder dans les yeux et éviter soigneusement de travailler au succès d'un club en particulier. La devise "un pour tous et tous pour un" devrait être mise à l'officiel. Le National a été le promoteur de ce grand mouvement, et il lui incombe de le mener à bonne fin. Sans exiger plus que les autres clubs il devra leur faire comprendre qu'il faut compter aujourd'hui avec lui et ses supporters.

LES RECETTES DE LA N.L.U.

Querrie trouve que les Cornwall n'ont jamais été une attraction à Toronto. — Un défi à M. J. Lally.

Toronto, 9. — La question de l'organisation de la nouvelle ligue de crosse fait le sujet des conversations dans tous les cercles sportifs. Le gérant des Tecumsehs est surtout le magnat visé par les menaces de ceux qui ne peuvent digérer la retraite desadiens, des Beavers et du National de la N. L. U. "J'ai appris, disait aujourd'hui Querrie à quelques amis, que M. Joe. Lally menaçait de me faire disparaître de la crosse. Si tel est le cas je le prie de se mettre à l'œuvre dès aujourd'hui, car je puis assurer que je serai encore à la tête des Tecumsehs quand M. Lally sera complètement oublié dans le sport national. Je comprends que les Cornwall ne goûtent guère notre retraite, mais il faut plus que du sentiment pour administrer les équipes qui jouent ailleurs qu'à Factory Town. Il nous faut des recettes pour pouvoir payer les salaires de nos joueurs, et ce n'est pas Cornwall qui nous a enrichi jusqu'à date".

CHEZ LES SENIOR DU HOCKEY

L'assemblée annuelle de la N.H.A. aura lieu samedi prochain. — De la discussion en perspective.

L'assemblée annuelle de la N. H. A. aura lieu, samedi prochain, à l'hôtel Windsor, et l'on s'attend à beaucoup de discussion intéressante. Le comité des Ottawa demandera très probablement le rappel du règlement de l'alignement de six joueurs, vu que le public amateur de la capitale ne goûte guère cette innovation. Il est également rumeur qu'on discutera s'il y a lieu d'admettre le Toronto dans les séries de 1912, vu que l'Arena de la Ville Reine ne sera pas terminée à temps pour l'ouverture de la saison. M. Hector Bissillon représentera le Canadien à cette assemblée.

LES MAGNATS EN ASSEMBLEE

La Commission Nationale de baseball s'est réunie hier à Cincinnati. — Des projets à l'étude.

Cincinnati, 9. — Une assemblée spéciale de la Commission Nationale de Baseball, a eu lieu aujourd'hui. On a d'abord discuté les accusations portées au sujet de la spéculation sur les billets d'admission aux joutes des dernières séries mondiales, mais rien de nouveau n'a été prouvé à ce sujet. L'ordre du jour comporte de plus des demandes d'extension de privilèges de la part de la ligue de l'Est et de l'Association Américaine. Il a été pratiquement décidé d'adopter à l'avenir les calendriers des joutes des ligues majeures à une assemblée spéciale qui aura lieu au mois de décembre prochain.

DOMINION MEDICAL INSTITUTE
SPECIALISTES POUR LES MALADIES VENERIENNES
206 BOUL. ST-LAURENT, MONTREAL
Notre expérience nous permet de garantir la guérison de la SYPHILIS. Ecrites pour un livre traitant des maladies vénériennes, inclus 5 cents en timbres pour frais de poste.
131-4-6-8-10-8

IL PREND SES PRECAUTIONS

Le Révérend Père Stanton verra à faire protéger Cornélius pendant la partie de samedi prochain avec les Varsity.

Ottawa, 9. — Les supporters locaux du club de rugby du Collège d'Ottawa ont informé le Rév. Père Stanton qu'on avait l'intention de démantibuler Cornélius au commencement de la joute de samedi prochain, avec les Varsity. L'instructeur de l'équipe du Collège n'a guère ajouté foi à cette information, mais il prendra tout de même les moyens de protéger son fameux arrière, chaque fois qu'il aura à frapper le ballon. Plus de cinq cents admirateurs des collègiens les accompagneront à Toronto. Les arbitres seront très probablement deux élèves de McGill.

LE CHAMPION DES CHAMPIONS

Court Derelli, qui sera dans quelques jours ici, s'est engagé à tomber Cazeaux, mercredi prochain, quatre fois dans la soirée.

Depuis le début de la saison, aucun lutteur n'a pu tomber Raymond Cazeaux, soit au genre grec-romain, soit au genre libre; Shad Link, Pohl Abs, Petersen ont en vain employé contre lui toutes les tactiques, Cazeaux s'est tiré d'affaire à chaque fois avec un brio qui a soulevé l'enthousiasme de tous les spectateurs. Ehl bien, ce grand lutteur, le Turc Court Derelli, un gaillard qui ne pèse guère que 290 livres et dont la taille est de 6 p. 6 p., va entreprendre, mercredi prochain, de le renverser quatre fois dans la soirée. Il s'y est engagé par contrat.

Voilà un événement sportif qui est digne d'attirer une foule énorme au Parc Sohmer, la semaine prochaine. On annonce aussi que Shad Link fera face à un lutteur inconnu, présenté par l'ancien lutteur allemand bien connu, Robet. Ce match sera très probablement au genre libre, 2 dans 3. La huitième séance athlétique au Parc sera donc, on le voit, bien plus intéressante encore que la septième et la direction du Club Athlétique Canadien a droit à de chaleureuses félicitations.

CE QU'EN DIT QUERRIE

Le National sera protégé, déclare le gérant des Indiens. — La politique du "couteau" sera bannie de la nouvelle ligue de crosse.

Toronto, 9. — Charlie Querrie et Percy Quinn, ont immensément apprécié l'attitude que les membres à vie du National ont prise en approuvant le projet de formation d'une nouvelle ligue de crosse. De bonne heure ce matin, le gérant des Tecumsehs a communiqué la nouvelle de la réélection du Dr Cousineau à la presse locale.

Querrie a surtout commenté la nouvelle que le club Canadien s'appropriait à donner "le couteau" au National. "Jamais, a-t-il déclaré, je ne tolérerai qu'une deuxième équipe canadienne-française fasse partie de notre ligue dans les circonstances. L'Association Nationale est le seul corps représentatif des Canadiens-français dans le monde de la crosse, et c'est à elle que revient de droit la possession de tous les joueurs de langue française. Si M. Kennedy était appelé à faire représenter son club dans notre "Big Four", il devra recruter ses joueurs parmi les clubs Anglais et Irlandais. Nous entendons parler "d'affaires" dans la nouvelle ligue, et nous ne tolérerons pas que l'on touche aux droits du National."

AUX COURSES DE LATONIA

Leamence et Free Lance ont triomphé dans les deux principales épreuves d'hier à Latonia.

Latonia, 9. — Leamence a gagné la principale épreuve de la réunion de cette matinée d'aujourd'hui. La favori Free Lance sortit victorieux de la troisième course.

SOMMAIRE
1ère course, six furlongs.
1. Merry Beau, Walcott.
2. Joe Diebold, 107, Loftus.
3. Wiley, 107, Goose.
Temps: 1:15.
Mutuel: Merry Beau, straight \$29.90, place \$11.30, show \$5.90. Joe Diebold, place \$4.90, show \$3.70. Wiley, show \$4.
Mycense, Bill Todd, Bredwell, Bonanza, Steal Away, George Ornard, Tourist, Sir Marion, ont aussi couru.
2ème course, six furlongs.
1. Detect, 103, Loftus.
2. Beach Sand, 108, Ganz.
3. Mud Sill, 103, Turner.
Temps: 1:15 2-5.
Billy Struve Sancho, Panza, H. M. Sabath, L. Boudine, Silver Brush, Hickling, ont aussi couru.
Mutuel: Detect \$8.30, place \$3.60, show \$2.70. Beach Sand, \$5.10, place \$3.70, show \$2.70. Mud Sill, \$2.70, show.
3ème course, six furlongs.
1. Free Lance, 110, Loftus.
2. Pliant, 107, Turner.
3. Brosseau, 106, Koerner.
Temps: 1:15 3-5.
Green, Tom King, Recompense, Pendant, Polly D., Clubs, ont aussi couru.
Mutuel: Free Lance \$5.10, win, \$3.30, place, \$3.60, show, \$2.70. Pliant \$4.80, place, \$4.40, show, \$3.20. Brosseau, \$4.20, show.
4ème course, 1 mille 70 verges.
1. Leamence, 104, Koerner.
2. Stinger, 117, Kennedy.
3. Font, 97, Turner.
Temps: 1:47.
Mutuel: Leamence, \$9.20, straight, \$3.30, place, \$2.40, show, \$1.80. Stinger, \$2.80, place, \$2.20, show, \$1.60. Font, \$2.50, show.
5ème course, 1 mille.
1. Edda, 102, Koerner.
2. Hazel Burke, 102, Steele.
3. Princess Calloway, 104, Turner.
Temps: 1:42 4-5.
6ème course, 1-1-8 mille. — 1. John Furlong, 109, Turner, straight \$4.70, place \$3.50, show \$2.80. 2. My Fellow, 109, Loftus, place \$10, show \$5.20. 3. Sam Barber, 112, Denny, shoe, \$4.20. Temps: 1:56 1-5.
Barn Dance, Stickpin, Sir Cleres, Peter Pender, Lily Paxton, Charley Straus, Indian Maid ont aussi couru.
Voici la liste des inscrits dans les courses de vendredi après-midi:
1ère course, 6 furlongs — Maynora, Rose Worth, Helen Bdrnet, Nan Ferguson, Tender Bloom, Evia, Rose O'Neill, Colletta, Plain Ann, Miss Detroit, Agnes May, 105, Attentive, 110.
2ème course, 1 mille — Lucky Wish, Andros, Dorbia, Madame Phelps, Bouncing Lass, Betty Fuller, 106; Col. Holloway, Pierre Dumas, Sloth, Todding, 109; Brig, 110; Bonne Chance, 113.
3ème course, 6 furlongs — Tom Massie, 103; Centre Shot, Floral Queen, Jeanne d'Arc, 105; High Rang, Prince Ingoldby, J. H. Reed, Jack Weaver, J. F. Crowley, 103; Bosco, 110; Magazine, Horicon, 113. 4ème course, handicap, 6 furlongs — Duquesne, 101; Grover Hughes, 103; Ralidch, P. 106; Little Green, 115; Helmet, 109; T. M. Green, 115; Ethel D., Pollie Levy, 116; Meredian, 115.
5ème course, 1-1-16 mille — Edna Collins, 95; Haldeman, 96; Tay Pay, 100; Labold, Louis Reil, Ed. Keck, 102; Mockler, Judge Walton, 105; Sam Barber, 107.
6ème course, 1-1-16 mille — V. Powers, 93; Billinken, 116; Charley Straus, 100; Sweet Owen, 102; Compton, 105; Consolo, 106; Falcada, 107; Henry Hutchinson, 109; Queen Marguerite, 111.
7ème course, 1-1-16 mille — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
8ème course, sept furlongs. — Althorpe, 105; Farnrey, 107; Quality Street, 107; Warner Griswell, 112; New Star, 110; Dr Barkley, 107; Ornamea, 107.
9ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

10ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
11ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
12ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

13ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
14ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

15ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
16ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

17ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
18ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

19ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
20ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

21ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
22ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

23ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
24ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

25ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
26ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

27ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
28ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

29ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
30ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

31ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
32ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

33ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
34ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

DANS LA DERNIERE EPREUVE

Oakley a fait une très belle course hier, contre un champ de rivaux bien entraînés.

Marlboro, Md., 9. — Oakley a fait une très belle course dans l'épreuve de clôture de la réunion de cet après-midi. May Brice essaya vainement de se rapprocher dans le dernier furlong. Sommaire:

Première course, 5 furlongs.
1. Apaster, 104, Hopkins, 2-1 2 A
2. Henock, 99, Teabam, 10 A 1, 4 A 1, et 2 A 1.
3. Billy Hancock, 107, Schweibeg, 4 A 1, 7 A 5, et 7 A 10.
Temps, 1:07 3-4.
Catella, Irene, Gummell, Drexhill et Charley O'Brien ont aussi couru.
Deuxième course, 4-1-2 furlongs.
1. Lady Hapsburg, 110, Steinhardt, 5 A 1, 2 A 1.
2. Elizabeth O., 110, Hopkins, 2-1 2 A 1, et 1 A 2.
3. Gold Check, 110, Grand, 3 A 2, 3 A 5, et 1 A 3.
Temps, 1:01.
Ros. vettier, Mollie, Mollie, Wabash Queen, T. P. Park, et Excell ont aussi couru.
Troisième course, 5-1-2 furlongs.
1. Doris Ward, 106, Schweibeg, 4 A 1, 3 A 5, et 4 A 5.
2. Dacia, 105, Hopkins, 4 A 1, 3 A 5, et 4 A 5.
3. Ynca, 105, Fairbrother, 5 A 1, 2 A 1.
Temps, 1:01 1-2.
Susan, Blue Crest, Muskmelon, Quincy Belle et Bonnie Bee ont aussi couru.
Quatrième course, 5-1-2 furlongs.
1. Silas Grump, 109, Troxler, 7 A 5, 2 A 5.
2. Naughty Rose, 110, Hopkins, 3 A 1, 7 A 10.
3. Shillalah, 115, Estep, 4 A 5, 1 A 2.
Temps, 1:14.
Cinquième course, 6-1-2 furlongs.
1. Western Belle, 111, Fairbrother, 2-1 2 A 1, 6 A 5, et 3 A 5.
2. Toniata, 110, Schweibeg, 4 A 1, 3 A 2, et 7 A 10.
3. Semi Quaver, 113, Troxler, 2 A 1, 4 A 5, et 2 A 5.
Temps, 1:31.
Topnote, Sir Evelyn et Bertis ont aussi couru.
Sixième course, 5-1-2 furlongs.
1. Oakley, 104, Hopkins, 5 A 1, 2 A 1.
2. May Bride, 112, Estep, 3 A 1, 6 A 5, et 7 A 10.
3. Premier, 107, 2-1 2 A 1, 1 A 2.
Temps, 1:12 1-2.
Cat, Teddy Bear, George C. Hall, Althorpe et Montague ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de vendredi après-midi:
1ère course, 5-1-2 furlongs. — Tiny Tim, 107; Carlisle M., 102; Jack Burdette, 112; T. B. Spears, 117; Wabash Queen, 117; Rose Medler, 107; Chief Hays, 117; Blanche Francis 112; Clifton, 112; Day Bell, 115.
2ème course, 5-1-2 furlongs. — Elizabeth O., 117; Welsh Gel, 102; Tom Shaw, 120; Wenna, 117; Hibernia, 117; Tippy, 107; Paul Davis, 117; Star Board, 112; Nioles, 107.
3ème course, Steeplechase, 2 milles. — Juveness, 130; Lampblack 130; Aggression, 130; Garterman, 156; Azure Maid, 152; George Atwell, 152; Arance, 156.
4ème course, 1-1-16 milles. — Henry Monroe, 105; Sigo, 107; Films, 102; Silieic, 102; Helen P., 107; Tom Melton, 102; Laughing Eyes, 107; Our Nuggett, 97; Joe Rose, 105.
5ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
6ème course, sept furlongs. — Althorpe, 105; Farnrey, 107; Quality Street, 107; Warner Griswell, 112; New Star, 110; Dr Barkley, 107; Ornamea, 107.

7ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
8ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

9ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
10ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

11ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
12ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

13ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
14ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

15ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
16ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

17ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
18ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

19ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
20ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

21ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
22ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

23ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
24ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

25ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
26ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.

27ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.
28ème course, 1-1-16 mille. — Dacia, 88; Mollie S., 101; Lord Wells 99; El Oro, 120; Lois Cavanagh, 98; Profile 105.



C'EST LE MOMENT

de commander une caisse de la bière canadienne la plus réputée, c'est-à-dire de la bière

"DOW"

Elle est d'une incomparable pureté et plait à tout le monde à cause de son goût et de ses qualités toniques et nutritives

D'un bout à l'autre du Canada, quand l'on veut avoir ce qu'il y a de mieux en fait de bières, c'est de la BIERE et du PORTER DOW que l'on exige.

THE NATIONAL BREWERIES, LIMITED, MONTREAL

PUD GLASS SUR SES GARDES

Le joueur des Wanderers exige que les frères Patrick signent son contrat. — Il ne veut pas d'intermédiaire.

Le départ de Pud Glass pour l'Ouest, où il devait jouer en compagnie d'Ernie Johnson, sera retardé de quelques jours, parce que Pud n'a pas encore reçu de garanties satisfaisantes. Il attend que les frères Patrick ont un représentant à Montréal autorisé à faire des engagements mais Pud refuse de considérer les promesses de cet intermédiaire comme valides. L'affaire Gardner-Johnson que M. Pat Doran combattit avec succès devant les tribunaux civils a mis Pud sur ses gardes, et les frères Patrick devront "signer" aux mêmes pour avoir les services de l'avant des Wanderers.

UNE ENQUETE (Dernière heure.)

Cincinnati, O. — La Commission Nationale de Baseball a décidé aujourd'hui de faire une enquête sur la spéculation des billets pendant les dernières séries mondiales. Le comité enquêteur devra faire rapport à une assemblée qui sera tenue le 11 décembre à New York.

AUX COURSES DE JAMESTOWN

Les courses d'hier ont été contestées. — Capsize s'est distingué dans la quatrième course.

Jamestown, 9. — La quatrième course d'aujourd'hui a fourni une lutte intéressante. Capsize a triomphé de Martin W. Littleton dans cette épreuve. Sommaire:
1ère course, 6 furlongs:
1. Be, 105, McIntyre, 9 A 1, 3 A 1.
2. Mad River, 100, Schuttinger, 2 A 1, 7 A 10.
3. Lady McGee, 107, Burns, 18 A 5, 4 A 5.
Temps—1:17 2-5.
Pecasta, Duke Daffy, Excalibur, ont aussi couru.
2ème course, 7 furlongs:
1. Chilton Squaw, 109, Ambrose, 12 A 1, 4 A 1, 5 A 5.
2. Goldcap, 107, Peak 5 A 1, 2 A 1.
3. Highblown, 103, Byrne, 5 A 2, 4 A 5.
Temps—1:31.
Little Earl, Idle Michael, Rinda Disenter, ont aussi couru.
3ème course, 6 furlongs:
1. Minnie Bright, 108, Peat, 10 A 1, 4 A 1, 2 A 1.
3. Baby Wolf, 107, Schuttinger, 4 A 1, 2 A 1.
Temps—1:19.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL
CETTE SEMAINE
REPENTIR
Semaine prochaine—Bonheur Conjugal.
152-4-A

PRINCESS CE SOIR
Nouveauté à grand spectacle.
THE NEW BOHEMIAN GIRL
159 personnes 25 chevaux.
Semaine prochaine: The Gamblers.
152-4-A

Art Gallery
GALERIES DE PEINTURES, SCULPTURE, ETC.
Ouvert de 9 a.m. à 6 p.m. Admission 25
151-4-A

Dreamer, Belle Clem, Joe Gaitens, ont aussi couru.
4ème course, 1 mille: — Capsize, 103, Byrne, 4 A 1, 7 A 5.
Temps—1:51.

2—Martin W. Littleton, 198, Schuttinger, 11 A 10.
3—Suffragist, 106, Nolan, 5 A 1, 2 A 1.
Temps—1:43 3-5.
Amalfi a aussi couru.
5ème course, 1 mille: — 1—Sunlike, 95, Gordon, 4 A 1, 2 A 1, 2 A 5.
2—Wood Dove, 92, 2 A 1, 4 A 5.
Red Jacket, 95, Ural, 20 A 1, 8 A 1, 4 A 1.
Demonesse, Tutella, Stairs, Lady Rosalie Choptank, ont aussi couru.
6ème course, 1-1-16 mille: — 1—Sager, 114, Burns 4 A 5, 2 A 1, 2 A 5.
2—Helene, 102, Forehand, 4 A 1, 2 A 1, 2 A 5.
3—Maromara, 102, Schuttinger, 6 A 1, 2 A 1.
Temps—1:51.

Force, Ourlan, My Gal, ont aussi couru.
Voici la liste des inscrits dans les courses de vendredi après-midi:

1ère course, six furlongs. — Ella Bryson, 101; Rue, 101; Helen Barbee, 101; Mexona, 102; Cooney K, 99; Sherwood, 109; Patrick S., 96; Sam Matthews, 98.
2ème course, 1-3-4 mille. — Pathfinder, 142; Boonbrook, 142; Dr Heard, 142; Sam Ball, 152; Gray Deceiver, 136.
3ème course, 5 furlongs. — Sadie Shapiro, 103; Duke Daffy, 103; Macentina, 103; Norma Girl, 100; Promised Land, 100; Mileage, 100; Miss Joe, 98; Kittery, 106; Arany 106.

4ème course, six furlongs. — Kor-mak, 97; Touch Me, 97;

Sir Wilfrid dirigera l'Opposition

LE GOUVERNEMENT AURA A FAIRE FACE A UNE OPPOSITION BIEN AGUERREE.

Ottawa, 9. — Quoiqu'il n'ait rien été décidé au sujet du programme de l'opposition au parlement, il est certain que le gouvernement Borden aura affaire à forte partie.

Avec Sir Wilfrid Laurier à sa tête, l'opposition aura dans sa ligne de bataille de valeureux chefs comme l'hon. M. Lemieux, l'hon. M. Charles Murphy, l'hon. M. Bédard, l'hon. M. Charles Murphy, l'hon. M. William Pugsley, M. Hugh Guthrie, M. E. M. MacDonald, A. H. Clark, le docteur Clark, B. G. Turfitt, Frank Carvell et M. Kye.

Devant un groupe de critiques aussi capables, la première session sera certainement animée, et il est probable que l'on assistera aux plus intéressants débats sur l'adresse dont le parlement ait jamais été témoin.

Parmi les questions qui seront présentées, il y aura celle de la marine, l'explication des corruptions qui ont facilité la victoire des conservateurs, et peut-être parlera-t-on du décret

La politique étrangère de l'Angleterre

AU BANQUET OFFERT AU NOUVEAU LORD-MAIRE DE LONDRES, LE PREMIER MINISTRE ASQUITH L'A DÉFINIE D'UNE FAÇON PRÉCISE.

Londres, 9. — Le nouveau lord-maire de Londres, Sir Thomas Bore, a pris possession de son poste aujourd'hui, et au banquet offert en son honneur, le premier ministre Asquith fit son cinquième discours en cette occasion. Le Premier ministre donna une idée nette de la Grande Bretagne, il parla surtout du traité franco-allemand, à propos duquel, exprimant sa satisfaction de voir enfin cette question réglée.

«La loi des intérêts de l'Angleterre sont en jeu, dit le premier ministre, il est de notre devoir de les sauvegarder; il est également de notre devoir de remplir les engagements que nous avons pris, de maintenir loyalement et entièrement les relations d'amitié et de bonne entente que nous entretenons avec l'étranger. Nous n'avons pas l'intention de nous quereller avec les autres nations ni de réduire les aspirations naturelles et légitimes des autres».

En ce qui concerne les événements de Chine, M. Asquith dit que le gouvernement n'a aucun désir de se mê-

Un crime horrible

QUATRE ITALIENS ASSASSINENT UNE JEUNE FEMME QUI ÉTAIT DANS SON LIT, MALADE.

White Plains, N.-Y., 9. — Mme Henry Hall, la femme du superintendant du «New-York Academy» près de Yorktown a été attaquée et volée de \$70 aujourd'hui par plusieurs hommes qui envahirent sa maison près de Yorktown où son mari était occupé à l'aqueduc. Elle reçut deux coups de couteau, dont un bien près du cœur.

La jeune femme dont la santé était délicate était gardée par une infirmière, Melle Griffin qui fut aussi victime des bandits.

L'affaire du «Niobe»

LE COMMANDANT DU «NIOBE» DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE.

Halifax, 9. — L'escadre anglaise avec le «Leviathan» comme vaisseau amiral arrivera ici samedi. Lundi commencera le jugement du capitaine McDonald qui doit comparaître devant un conseil de guerre, réuni sur le «Leviathan», pour répondre de l'échouement du «Niobe» dont il était commandant.

Les Allemands sont mécontents

UNE SEANCE ORAGEUSE A EU LIEU AU REICHSTAG AUJOURD'HUI. — LE CHANCELLIER DE L'EMPIRE A ÉTÉ VIOLEMMENT ATTAQUÉ.

Berlin, 9. — La salle du Reichstag était archi-comble aujourd'hui pour entendre les déclarations du chancelier de l'empire, M. de Bethmann-Hollweg, au sujet du récent accord franco-allemand sur la question du Maroc.

Le chancelier défendit vigoureusement la politique de l'empereur, et prétendit que l'Allemagne avait, par le traité, obtenu tout ce qu'elle pouvait attendre de la France.

Il retraça les différentes phases de l'incident, depuis la demande de négociations avec la France et l'envoi de la canonnière «Panther» à Agadir jusqu'à la conclusion de l'accord.

«Nous ne vivons plus au temps d'Homère, dit le chancelier, où les menaces étaient nécessaires. L'Allemagne est assez forte pour se dispenser d'employer de tels moyens, et saura bien tirer l'épée du fourreau quand l'heure sera venue».

M. de Bethmann-Hollweg parla

AUTO-TAXI
Telephone Est 1700

Un nouveau recensement

UN SPÉCIEUX PRÉTEXTE POUR RETARDER LA DISTRIBUTION DES SIÈGES ET DES NOUVELLES ÉLECTIONS GÉNÉRALES.

Toronto, 9. — Le correspondant spécial du «World» à Ottawa, lui télégraphie ce qui suit :

Il est très probable que le recensement du mois de juin dernier sera retardé en entier. La question a été discutée par les membres du gouvernement et il a été décidé qu'un nouveau recensement aurait lieu en 1912. La décision sera rendue officielle lorsqu'il aura été prouvé que le système

Les rebelles triomphent

LA VILLE DE CANTON S'EST RENDUE. — VINGT MILLE REBELLES MARCHENT SUR TIEN-TSIN ET PEKIN. — L'ANARCHIE REGNE DANS TOUT LE PAYS.

Pékin, 9. — Le plus grand émoi règne dans la ville de Pékin. Plus de deux mille soldats impériaux viennent d'arriver de Shi-Kia-Chuang. Les ambassadeurs et les consuls affirment que la dynastie mandchoue a perdu tout espoir de salut.

DANS L'ANXIÉTÉ

Deux hommes éminents doivent arriver bientôt à Pékin, où ils sont attendus avec anxiété.

Ce sont Liang-Chi-Chiao, qui est considéré comme l'homme de lettres le plus influent de Chine, et le général Chang-Shao-Tsen, le commandant des troupes de Lanchan.

Hang-Kong, 9. — Le gouverneur de Hang-Kong a annoncé au conseil législatif que la ville Canton avait proclamé officiellement son indépendance et que l'étendard révolutionnaire flottait sur la ville; il ajoute que le Canton qui a cédé aux désirs des rebelles pour éviter un massacre va venir chercher asile à Hong-Kong. Le conseil a décidé de recevoir avec bienveillance le vice-roi de Canton qui est la capitale de la province de Kiang-Tsing est une ville de 900,000 habitants.

Chang-Sha, 9. — L'anarchie règne dans la ville de Chang-Sha, qui a été prise ces jours derniers par les révolutionnaires. Deux chefs républicains, les généraux Chiao et Tseng ont été assassinés par leurs soldats. D'autres villes de la province de Hunan sont tombées aux mains des ennemis des Mandchous.

Fu-Chow, la capitale de la province de Fo-Kien, appartient aujourd'hui aux révolutionnaires et l'incendie menace de la détruire complètement. C'est une ville de 700,000 habitants.

Tien-Tsin, 9. — La menace des rebelles de prendre la ville de Tien-Tsin n'a pas été mise à exécution.

Le général Chang Shaw-Tsen s'avance sur Tien-Tsin à la tête de la vingtième division. Il espère que cette ville se rendra sans opposer de résistance, dans le cas contraire elle sera prise de force. Le général a sous ses ordres 20,000 soldats.

Un croiseur français est arrivé à Tien-Tsin pour protéger la mission catholique.

Les consuls étrangers ont avisé le général Chang qu'ils s'opposaient formellement à l'entrée de ses troupes sur le territoire interdit. Cette déclaration a été formulée par le chef de la troupe révolutionnaire auprès des consuls hier.

Lacampagneélectorale dans Ontario

SIR JAMES WHITNEY REFUSE DE DISCUTER LE PROGRAMME DE L'OPPOSITION.

Toronto, 9. — Sir James Whitney, à la demande qu'on lui fît, de discuter le programme élaboré par le nouveau chef libéral, M. G. W. Rowell, répondit que le moment n'était pas encore venu pour lui de parler. Cependant il désire donner son opinion sur quelques questions et en particulier sur le droit donné aux municipalités d'exempter d'impôts les améliorations faites sur les terrains.

Sir James Whitney se montre opposé à ce projet et a indiqué les résultats néfastes qu'à son avis amènerait l'adoption d'une telle mesure.

A propos de la loi sur les téléphones Sir James Whitney, se refusa à faire aucune déclaration jusqu'à ce que l'hon. J. B. Lucas ait donné les résultats de son enquête.

Le premier ministre commencera sa campagne par une réunion à Hagersville, dans le comté d'Haldimand, le 16 novembre.

M. Rowell, le nouveau chef de l'opposition après sa réunion au Massey Hall mardi prochain, fera le tour de la province, ne s'arrêtant que la veille des élections.

Le successeur de M. Balfour

LES CHANCES SEMBLENT FAVORISER M. AUSTEN CHAMBERLAIN.

Londres, 9. — Le parti unioniste tendra une réunion lundi pour choisir un nouveau chef en remplacement de M. Balfour. Sir Edward Carson et M. Alfred Lyttellton ont décliné l'offre qui leur a été faite de se présenter. Les candidats actuellement en présence sont M. Austen Chamberlain, le Très Hon. Walter Hume

Le budget de la France

M. CHERON, CHARGE D'ÉTUDE LE BUDGET DE 1912, INSISTE DANS SON RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA NECESSITE DE COMPRIMER LES DÉPENSES. — IL TROUVE QU'IL Y A TROP DE FONCTIONNAIRES. — IL DEMANDE DE DÉVELOPPER LA MARINE. — LA DETTE PAR CAPITA EST DE 133 FR.

Paris, 9. — M. Henry Chéron vient de terminer son rapport général sur le budget de 1912.

Ce document, qui a été distribué aux députés, débute par des considérations générales «sur la force toute particulière que confère à une nation la solidité de sa situation financière. A la nation qui aura l'encaisse la plus considérable, le crédit le plus sûr, appartiendra une telle supériorité que ses adversaires y regarderont à deux fois avant de se mesurer avec elle».

M. Chéron examine successivement la situation budgétaire, la situation de la Trésorerie et l'état de la dette publique. Il insiste sur la nécessité de comprimer les dépenses, en présence de l'accroissement continu des charges qui est tel que par tête d'habitant, les charges imposées par l'E-

Puis, après avoir passé en revue la situation économique de la France et l'œuvre accomplie par la République, il fait en ces termes le procès de l'administration :

«Les administrations en France sont demeurées trop théoriques. Elles vivent trop loin de la réalité. Elles ont une conception abstraite des affaires. Il n'est pas moins vrai de dire qu'elles manquent d'initiative. Elles n'ont pas un respect suffisant des décisions du Parlement. Dans beaucoup de cas les lois nouvelles sont considérées comme lettre morte et restent inappliquées. Sans contact suffisant avec les administrés, nos administrateurs ne recherchent point et n'acceptent guère leur collaboration».

Au lieu d'être un instrument de travail, l'administration est une barrière. Telle qu'elle est, elle pouvait convenir à la façon de vivre de l'an VIII. Aujourd'hui elle est retardée. Les citoyens ont pris le train et l'administration est restée en diligence.

Les formalités exagérées se traduisent par des lenteurs qui sont devenues légendaires dans notre pays. Pour la plus petite affaire, les particuliers se trouvent astreints à des demandes qui n'en finissent plus. La moindre requête doit passer par tous les échelons d'une hiérarchie sans fin. Piles à fournir en double et en triple expédition, autorités à consulter, tout cela conduit le malheureux postulant jusqu'à la décision d'une administration centrale débordée et congestionnée, qui ne peut suffire à sa tâche et traite les affaires d'après une formule invariable sous le seul aspect du dossier qui lui est soumis.

Aussi, dans la conclusion de ses considérations générales, le rapporteur est-il d'avis que la grande réforme de l'heure doit donc être la réforme administrative.

Notre pays, écrit M. Chéron, est riche, économique, fort de son unité morale et de son patriotisme. Il ne demande qu'à travailler.

Au lieu de prendre notre temps de mesquines querelles, concentrons tout l'effort du Parlement, toute l'énergie de la nation sur les questions essentielles.

Ayons une armée toujours plus forte et plus puissante, et veillons attentivement à ce que les sacrifices largement consentis pour elle donnent le maximum d'effet utile.

Développons notre marine et pour cela votons sans aucun retard le programme naval qui devrait être adopté déjà depuis longtemps.

Ouillons nos ports, nos chemins de fer. Ayons des trains qui arrivent à l'heure, un service postal en rapport avec les besoins de l'industrie et de l'agriculture, un téléphone qui soit autre chose que l'école d'une longue patience.

Faisons de bonnes finances en équilibrant nos budgets.

Après ces considérations générales, M. Chéron examine un certain nombre de questions spéciales. Il souligne notamment l'état d'anarchie administrative dans laquelle se trouve la marine marchande et montre la nécessité d'en centraliser les services.

Parlant de l'Etat-Etat, il fait la critique la plus vive de son administration :

«Il est indispensable, dit-il que l'Etat-Etat apporte de l'ordre dans ses finances. Nous manquons à tous nos devoirs, en ne signalant pas que nous nous sommes trouvés en face d'un budget inexistant, d'une administration qui ne nous a pas le 20 octobre 1911, l'effectif exact de son personnel, et qui ne pouvait, par conséquent, à l'heure où la commission du budget s'est séparée, établir aucune prévision sérieuse pour ses dépenses de 1912.

Il a fallu que la commission, pour les finir, adoptât à titre provisoire, en ce qui concerne les chapitres du personnel, les propositions contenues dans le projet de loi déposé par le gouvernement. Un tel désordre est inconcevable. Il ne fait malheureusement que trop prévoir un prochain et lourd cahier de crédits supplémentaires pour 1911 et un accroissement considérable des crédits actuellement prévus pour 1912. La commission du budget est résolue, au prix de toutes les sanctions qu'il faudra, à sortir d'un pareil état de choses. Le Parlement ne se bornera pas à formuler des souhaits. Il a la qualité pour vouloir, et il le fera».

Le rapporteur général étudie ensuite le budget de 1912, qui se caractérise, dit-il, par une extrême simplicité dont il loue le ministre des finances.

En ce qui concerne la Convention avec l'Est, il explique les raisons qui ont amené la commission du budget à adopter les propositions du gouvernement «qui, sans constituer une solution parfaite, permettent du moins de traverser une période difficile et peut-être, si nous le voulons, de rentrer dans la voie de la stabilité budgétaire».

M. Chéron termine en faisant appel à la bonne volonté de la Chambre pour assurer le vote rapide du budget de 1912.

M. Hopton gagne son point

La ville de Notre-Dame de Grâce devra lui payer \$300.

Sa Seigneurie le juge Greenshields a rendu jugement, hier après-midi, dans la cause de Geo. Hopton vs la ville de Notre-Dame de Grâce.

Hopton réclame de la ville de N.-D. de Grâce \$300 et les intérêts depuis le 1er octobre 1909, dans les circonstances suivantes :

En 1909 la ville voulut construire un canal d'égouts sur la propriété du demandeur à N.-D. de Grâce. Ce dernier par l'intermédiaire d'un avocat fit savoir qu'il permettrait les travaux sur sa propriété moyennant une somme de \$300. La ville accepta, mais elle n'a jamais payé. De là la poursuite.

La ville de N.-D. de Grâce prétend, de son côté, que le demandeur était obligé de signer un acte notarié, et qu'elle lui a souvent présenté cet acte notarié avec les \$300 mais que le demandeur a refusé de signer l'acte et d'accepter l'argent.

Elle demande à la cour de déclarer le montant de \$300 suffisant.

Le demandeur répond qu'il n'avait pas voulu signer l'acte parce qu'il renfermait des clauses non garanties.

Le juge maintient l'action du demandeur parce que l'arrangement conclu avec la ville s'obligeait, pas M. Hopton à signer l'acte notarié offert par la défenderesse et condamne cette dernière à payer la somme de \$300 et les intérêts à partir du 1er octobre 1909.

La mémoire de George E. Cartier

DANS LE DISCOURS QU'IL A PRONONCÉ, HIER, A LA FÊTE DES CLUBS CONSERVATEURS, L'HON. J. A. OUIMET DIT QU'ON NE DOIT PAS L'EXPLOITER POUR DES FINS POLITIQUES.

Au point de vue de l'assistance ce ne fut pas un succès que cette assemblée du Monument National, hier soir.

La présence de l'hon. M. Doherty, de l'hon. M. Hazen, de Sir Alexandre Lacoste, de l'hon. J. A. Ouimet et de plusieurs grosses légumes locales du parti conservateur n'avaient pu attirer plus de 500 personnes. Au moment où l'assemblée a commencé, il y en avait exactement 248.

Ostensiblement, la réunion avait été convoquée pour l'installation officielle des dignitaires des 39 clubs conservateurs fondés par M. Eugène W. Villeneuve, dans la division Maison-neuve, et pour y mousser certaines candidatures à de grasses prébendes.

On avait ajouté au menu l'appât de la formation d'un comité pour prélever des fonds qui serviraient à élever un monument à la mémoire de Sir George-Etienne Cartier.

Ce fut la dernière partie du programme qui triompha, en ce sens que la plupart des orateurs s'appliquèrent à faire oublier l'objet principal de la soirée en y substituant forces panégyriques du grand homme d'Etat qui fut Sir George Etienne.

L'hon. M. Doherty ne fit qu'une courte apparition au Monument, et s'éclipsa après avoir approuvé le projet d'élever un monument à l'ancien chef conservateur.

L'hon. M. Hazen a déclaré qu'il était venu à Montréal pour y discuter les affaires du parti. Il a assuré les personnes présentes que les améliorations au port de Montréal seraient continuées et même augmentées.

Sir Alexandre Lacoste a prêté la doctrine de parti et l'esprit de parti, et s'inscrivant en faux par ses déclarations contre la thèse émise par M. Bourassa, il a déclaré que pour réussir politiquement il fallait que cet esprit de parti existe et qu'en plus une stricte discipline et la soumission aux chefs étaient nécessaires.

L'hon. J. A. Ouimet, ancien ministre conservateur, dit qu'il apparaît comme un «revenant» (Textuel.) «Il y a quinze ans», dit-il, «qu'on répudiait les souvenirs du passé et qu'on n'entend plus parler du parti conservateur. Pourquoi cela? parce

qu'il est à remarquer que les nationalistes ont boudé l'affaire. Comme un seul homme, toute la phalange (?) bourrasienne brillait par son absence. A l'exception des confères journalistes venus là par devoir... ou curiosité légitime.

Un chef conservateur bien connu disait au représentant du «Canada» en quittant la salle: «Je ne sais pas si la salle était trop grande ou si l'assistance était trop petite, mais il n'y avait presque seulement des sièges vides».

Les pavages permanents

EXEMPLES POUR ILLUSTRER LA NOUVELLE TAXATION IMPOSÉE AUX PROPRIÉTAIRES PAR LE BUREAU DES COMMISSAIRES POUR LES PAVAGES PERMANENTS.

Nous parlons hier du nouveau projet de taxation pour les pavages permanents, afin de rendre ce projet plus palpable, voici l'exemple que donnent les Commissaires à la suite de leur rapport.

Exemple : Avec le coût moyen d'une rue pavée en asphalte, sur une fondation en béton (concret), de 6 pouces, \$2.30 par verge carrée; en scories, \$3.50; en bloc de granit \$3.50.

Si l'on adopte cette méthode de calculer le montant à charger aux propriétaires dans les rues de 50 pieds ou il y a une double voie de tramways, et qui nécessitera un pavage en blocs de scories ou de granit, l'étendue en face de chaque propriété étant de 25 pieds par 16 pieds et demi, soit 412 pieds carrés et demi, ou en chiffres ronds 46 verges carrées de largeur, la partie pavée de la voie de tramways étant de 17 pieds pratiquement un tiers de la largeur d'une rue de 50 pieds, le montant à être payé par chaque propriétaire serait en conséquence de 46 verges carrées à \$3.50, soit \$161.00.

S'il n'existait pas de voies de tramways sur telles rues et si ces rues étaient pavées entièrement en asphalte, l'étendue à charger contre chaque propriété ayant un front de 25 pieds serait de 89 verges et demi carrées, à \$2.30 la verge carrée, soit \$155.85, où pratiquement le même coût que la pavage en blocs, après avoir déduit la partie des voies de tramways.

Comme autre exemple, prenons l'avenue de l'Hotel de ville, dont la partie pavée, située entre les rues Craig et Ste-Catherine a une étendue de 5,000 verges carrées; si l'arrangement proposé était adopté en vertu duquel l'étendue pavée occupée par une voie simple de tramways serait déduite du montant à charger sur les propriétaires, l'étendue à payer par les propriétaires serait réduite à 2,060 verges, de sorte que, sans la «voie des tramways», le coût du pavage de telle rue en asphalte serait : 4,720 verges carrées, à \$2.30 soit \$10,856, et en blocs, après déduction faite de l'étendue des voies des tramways, 3,060 verges carrées à \$3.50, soit \$10,710, pratiquement le même coût que l'asphalte, sans les voies des tramways.

Le pasteur Richeson

LA POLICE A SAISI UNE PHOTOGRAPHIE QU'ELLE PRÉSENTERA AU JUGEMENT.

Boston, 9. — La police a réuni presque toutes les preuves possibles contre le pasteur Richeson, accusé du meurtre d'Avis Linnell, à Cambridge.

Une des pièces à conviction est une photographie que possède la police et qui représente le pasteur Richeson et qu'Avis Linnell estimait énormément.

Cette photographie fut trouvée dans la chambre que la jeune étudiante occupait à la «Young Women's Christian Association», à été courtoisement par d'autre que lui.

Justqu'à présent l'on a pas trouvé que Mlle Linnell ait eu d'autre admirateur que Richeson et qu'elle eut été courtoisement par d'autre que lui.

Les directeurs de l'école de Montfort ont rendu hier visite aux Commissaires et au Maire.

Ne pas acheter L'Apostolat en Afrique, belle brochure de propagande, illustrée, instructive, intéressante, dont produit va pour civiliser, évangéliser l'Afrique!

Prix, 20c franco, 25c broché; cartonné, 35c, relié en percaline, 40c; franco, 5c en sus. Version anglaise, 5c additionnels. S'adresser aux libraires ou à l'Œuvre des Missions d'Afrique, B. P. 158, Québec.

QUI ? POURQUOI ?

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le «Canada» sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.

MM. Jacob Blanchette, St-Grégoire; Charles Daumas, St-Grégoire; A. J. Laflamme, Québec; N. Gosselin, St-Jos. Beauce; E. Beauchemin, St-Grégoire; Etienne Blanchard, St-Marc; F. X. Guavin, Québec; Olivier Laventure, St-Curs; J. A. Gagné, A. Tétrault, Philippe Tétrault, Uffé Tétrault, Jacob Blanchette, Ed. Ménard, H. Madoux, Emile Tétrault, Jean Tétrault, St-Grégoire; J. O. Plamondon, Québec; J. H. Chicoine, St-Charles; J. A. Fretta, Fortville; B. A. Beauchemin, St-Germain; J. O. Lavallée, Berthier; A. J. Laflamme, Québec; L. O. Dauray, Ste-Anne; J. O. Montplaisir, Drummondville.

SONT AU RIENDEAU

Dunkirk N. Y., 9. — J. A. Franklin, de Kansas City, président de l'«International Boilermakers and Helpers Union», a déclaré officiellement aujourd'hui la grève dans toutes les usines de l'«American Locomotive Company». Cette mesure touchait environ 2,500 hommes à Dunkirk, Schenectady, Richmond, Pittsburg et Montréal.

FEUILLETON
du "CANADA"

MARTYRE DE HONTE

PAR CHARLES SOLO.

(Suite)

—D'abord ces messieurs ne m'ont pas fait l'honneur de m'interroger.

—Il fallait demander à être entendu.

—Pour me mettre dans des tas d'affaires qui ne me regardent pas ! Je ne suis point si sot mon petit ! —Pacôme Janvier est trop vieux singe pour lui apprendre des grimaces et les plus mâtres compères du pays ne lui en remontreraient pas d'un filin. Mais ça ne veut pas dire qu'on doive se taire entre gens qui se connaissent ! Il n'y a pas de gendarmes ici pour noter ce qu'on raconte. Avez-vous votre briquet, Michel ?

Le meunier lui tendit l'objet demandé et, pendant que le vieux s'apprêtait derrière le tronc d'un hêtre pour allumer sa pipe, il cherchait à lire une pensée sur ce visage gaulois.

—C'est comme je vous dis, Michel, reprit l'albino en s'acharnant après son brûle-gueule, qui faisait pif, pif, à chaque bouffée qu'il en tirait c'est comme je vous le dis, les juges ne se sont pas tournés du bon côté. Moi, je prétends que M. Madieux avait de l'argent sur lui... peut-être une bourse, peut-être un portefeuille bien garni de beaux papiers bleus. Je dis un portefeuille, parce que, un jour que j'ai rencontré le défunt dans un cabaret de Montmédry, je lui ai vu prendre, dans sa poche, un portefeuille à fermoir d'or... C'est étonnant que personne n'ait parlé de ce portefeuille... Ah ! sapristi ! ce tabac brûle comme l'herbe humide des fondrières !... Voulez-vous encore me passer votre briquet, Michel !

Par un prodigieux effort de sa volonté, le meunier restait impassible, mais chaque mot de l'albino augmentait ses alarmes.

S'il n'avait écouté que son impulsion, il l'aurait assailli à la gorge, en lui disant :

—Est-ce toi qui l'a trouvé, ce portefeuille vert à fermoir d'or... Est-ce toi qui as été le témoin du crime ?... Parle ! Que sais-tu ?

Mais il comprit que c'était été se trahir, car, après tout, si le rebouteux, touchait juste, il était possible qu'il le fit sans intention.

On approchait du chemin de traverser qui conduisait au Moulin-Perdu ; c'était l'endroit où les compagnons devaient se séparer.

Pacôme Janvier, s'était aperçu du trouble que ses équivoques déchaînaient dans l'esprit du meunier. Il résolut de lancer le dernier trait.

—Vous voilà bientôt rendu. Moi, j'en ai encore pour ce qui s'appelle une bonne pipe, mais la marche est autrement agréable que dans cette nuit où le père Madieux fut assassiné.

Michel s'arrêta net. Le regard qu'il décocha à l'albino avait quelque chose d'effrayant, mais le vieux sournois restait impassible et sa physiologie se figeait dans un air niais merveilleusement joué.

—Vous ne savez pas, meunier, que, par un drôle de hasard, je suis sorti de ma tanière, cette nuit-là. J'avais affaire chez un de mes clients et j'ai passé aux Etangs-Noirs à une heure qui devait se rapprocher de celle du crime ; mais avouez que je suis veinard, car je n'ai pas rencontré un chat le long de la route !... Et puis le temps était si mauvais que j'avais beaucoup à faire à m'occuper de ma propre personne. Une chose, pourtant m'a étonné quand je suis arrivé devant le "Soleil qui tourne". C'est qu'il y avait encore de la lumière dans la cuisine.

La Souillotte veillait. Elle l'a déclaré au tribunal.

—Je sais, mais la bonne fille a oublié d'ajouter qu'elle n'était pas seule, j'en suis sûr, à cause des ombres que j'ai vues s'allonger sur le vaisselas. Sur le coup, je m'attachai aucune importance à ce détail, mais j'y ai beaucoup pensé par la suite. Pourquoi me regarder ainsi, Michel ? Ce n'est pas ma faute, si je sais des histoires dont on n'a pas parlé au tribunal. Et pourquoi aurais-je parlé, moi ?... Est-ce que ça me regarde ? Je tiens à ma tranquillité, et j'aurais dû y renoncer si j'avais eu la langue trop longue, car, avec les gens de justice, si l'on sait quand ça commence, on ignore toujours quand et comment ça finit. Dites donc !... J'espère que vous saurez vous taire et que tout ça restera entre nous.

—Soyez tranquille, dit Michel d'un ton rauque.

—Ah la bonne heure ! J'aime les gens qui ne sont pas jasseurs, et si je vous en ai raconté plus que je n'en aurais dû, je suis sûr que vous n'avez pas le droit de les racontes. Nous voilà à deux pas du moulin. Adieu, Michel, et bonne chance.

Il agita la main d'une façon qui pouvait être, à la fois, un salut amical et un geste moqueur, et continua sa route sans se retourner.

(A suivre.)

Pour l'ouverture
du Parlement

ON EST OBLIGÉ DE REFUSER DES PLACES DANS LA GALLERIE DU SENAT POUR L'OUVREMENT DU PARLEMENT.

Ottawa, 9. — Il y a eu une demande de tellement considérable de billets pour l'ouverture du parlement, que M. Saint-Denis Lemelin, faisant fonctions d'huissier de la Verge Noire à la place du Capitaine Ernest Chambers qui est souffrant, a été obligé de faire annoncer que l'on n'accéderait plus aux demandes formulées.

La présence du Duc de Connaught et l'inauguration d'un nouveau gouvernement sont la cause de cette anxiété à voir cette cérémonie.

La première réception qui sera donnée par le duc et la duchesse le samedi, 18 novembre, promet d'être la plus brillante que l'on jamais vue à Ottawa.

Le double mandat

Nous empruntons à la "Presse" l'intéressant article qui suit sur le double mandat. C'est une étude du double mandat et de son abolition.

En annonçant son intention formelle de conserver les Communes les deux sièges de Montmorency et de Charlevoix, M. Rodolphe Foré souleva une question constitutionnelle excessivement intéressante.

"J'ai été élu député de Montmorency et de Charlevoix, dit-il et j'entends rester député de ces deux comtés. Je ne connais pas de loi qui puisse me forcer à abandonner l'un ou l'autre mandat."

Si cette prétention est maintenue, ce sera la première fois qu'on aura vu, dans notre pays, un même homme représenter deux comtés dans la Chambre des Communes ou dans toute autre chambre d'assemblée.

Il fut un temps où le même homme pouvait représenter en même temps deux circonscriptions électorales, mais dans deux chambres différentes. Ainsi, l'on pouvait être à la fois membre du parlement fédéral et de l'Assemblée législative d'une province, membre du Sénat canadien et d'un Conseil législatif.

C'est ce "double mandat" qui a été aboli, en 1873, par le chapitre 2 du Statut 36 Victoria, dont l'article 1er se lit comme suit :

1. Après la dissolution du présent Parlement du Canada nul membre du Conseil législatif ou de l'Assemblée législative d'une province, actuellement en fonction, ne pourra être élu membre de la Chambre des Communes, sans élection sans élection et non avenue."

L'article 2 édictait qu'un membre des Communes qui est élu à une législature ou nommé à un Conseil législatif, cesse, par le fait même, d'être membre des Communes. Cependant, s'il a été nommé ou élu sans sa participation, et s'il n'a pas encore siégé dans la législature provinciale, il peut, dans les dix jours, se démettre de son mandat, et alors il continue à siéger aux Communes comme auparavant.

On sait que cette loi de 1873 n'avait pas effet rétroactif. L'hon. M. de Boucherville, sénateur du Canada et conseiller législatif de Québec, est, croyons-nous, le seul survivant du régime du double mandat.

Mais encore une fois, le cas de M. double mandat, mais dans un même Parlement.

En effet, nous ne voyons pas de loi précise dans nos statuts canadiens qui s'applique à cette situation. Mais il n'y a du moins aucun doute possible sur l'usage constitutionnel.

"Le député qui est élu par deux circonscriptions, dit Bourinot dans sa Pratique parlementaire, doit choisir

celui des deux comtés qu'il entend représenter, en abandonnant formellement l'un de ses mandats dès que le Parlement est en session. Sous l'acte ancien des "Elections controversées", il devait attendre l'expiration des quatre jours fixés par la loi comme délai à la présentation d'une pétition de contestation contre lui. La Chambre des Communes anglaise a un ordre sessionnel qui oblige tous les députés élus dans deux ou plusieurs comtés, à faire leur choix, en dedans d'une semaine, aussitôt qu'il est certain que son élection ne peut plus être mise en question."

Et Bourinot ajoute en note que cet ordre sessionnel est renouvelé à chaque session par la Chambre des Communes.

Dès que l'un des deux sièges détenus par le député est contesté dans les délais, ce député ne peut se démettre de l'un ou de l'autre, tant que la contestation n'est pas finalement jugée par les tribunaux. C'est le cas de Sir Wilfrid Laurier, qui a été élu dans Québec Est et dans Soulanges, et dont l'élection dans Soulanges est actuellement contestée. Jusqu'à nouvel ordre, il ne peut se démettre de son mandat de Québec Est, quoi qu'il ne soit pas contesté.

Sur ce point, la loi canadienne est précise. "Nul député ne peut offrir sa démission lorsque la validité de son élection est légalement contestée, ni avant l'expiration du temps durant lequel elle peut, en vertu de la loi, être légalement contestée, par d'autres motifs que ceux de corruption. S. R. ch. 11, art. 8.)

Il y a donc une loi qui empêche un député de démissionner lorsqu'il a un double mandat, mais nous n'en voyons pas qui le force à démissionner. Ce n'est qu'un usage constitutionnel, mais assez solidement établi pour que le Parlement hésite à en autoriser la violation. L'esprit de la constitution britannique est opposé à l'infinité de raisons au cas des mandats législatifs. Il y a quelques années, quelqu'un proposait sérieusement à un homme politique, dont il était l'administrateur enthousiaste, de poser sa candidature dans les 65 comtés de Québec à la fois. Supposons, théoriquement, que l'homme politique en question eût accédé à cette demande, — il en avait le droit — et qu'il eût été élu dans les 65 comtés. Parce qu'il n'y a pas de texte de loi à ce contraire, aurait-il pu insister et constituer à lui seul toute la représentation de la province de Québec ? C'est une crasse question extrême, mais elle n'est que l'application logique du principe invoqué par M. Forget.

M. Cannon obtient justice

SA GRANDEUR Mgr LABRECQUE BLAME M. LE CURE LAROCHE DE SON INTERVENTION AU COURS DE LA DERNIERE CAMPAGNE.

Québec, 9. — Nos lecteurs se souviennent des plaintes publiées dans quelques journaux, par M. Lucien Cannon, candidat libéral aux dernières élections fédérales, dans Charlevoix, contre M. l'abbé Larouche, curé de St-Fidèle. M. Lucien Cannon se plaignait de l'intervention indiscrette et injuste de M. le curé de St-Fidèle, au cours de la récente campagne politique.

Nous sommes informés par M. Lucien Cannon, qui désire rendre aux autorités ecclésiastiques le témoignage

public du juste crédit qui leur revient, qu'après une enquête ordonnée sur les lieux par Mgr de Châteauguay, le curé de St-Fidèle a été blâmé comme suit :

"Ayant tenu une conduite en contravention flagrante avec les instructions des Conclaves et les directions de son Ordinaire, et qu'il a été condamné à se rétracter, ce qu'il a fait du haut de la chaire, le 22 octobre dernier, en présence d'un député spécial de Monseigneur Labrecque.

Un poste de
télégraphie sans fil

IL A ETE ETABLI SUR LES TOITS DU COLLEGE DE L'IMMACULEE CONCEPTION.

Un des postes de télégraphie sans fil les plus puissants du Canada a été établi sur les toits du collège de l'Immaculée Conception, au coin des rues Papineau et Rachel.

Sur les ordres du Rév. Père Boncompain, recteur du collège, le Rév.

Père Gendreau, qui est bien connu pour ses découvertes scientifiques, se mit il y a quelque temps à l'œuvre et jeudi dernier l'organisation de ce poste était achevée. Des expériences ont déjà été faites et ont pleinement réussi. Cet hiver le Rév. Père Gendreau se promet de les continuer.

L'agrandissement du
marché Bonsecours

Le projet Lamoureux pour l'agrandissement du marché Bonsecours, a été examiné, hier, par le Bureau des Commissaires, mais sans grand succès.

En effet, on se demande d'abord si le gouvernement permettrait de mettre ce projet à exécution et ensuite, si les cultivateurs seraient bien aise de voir leur marché établi dans des catacombes.

D'un autre côté, le plus important assurément, il est difficile de prévoir ce que coûterait un tel projet, et

cette question est la plus sérieuse, attendu que l'on est en lieu de supposer qu'elle nécessiterait une dépense considérable.

Un dernier point qui semblerait être contre le projet, c'est celui du trafic de la rue Craig, qui serait augmenté de beaucoup et qui semble déjà très suffisant.

L'échevin L. A. Lapointe personnellement se montre hostile au projet, disant qu'il est impraticable. Il est donc fort probable qu'il dormira encore longtemps sur la table des commissaires.

Les bonnes routes
dans la province

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL FAIT DES AMELIORATIONS SENSIBLES DANS LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES ROUTES. — CE QUI S'EST FAIT DANS CHATEAUGUAY. — ON UTILISERA DANS LA PROVINCE LE TRAVAIL DES FORÇATS.

Québec, 9.

Le gouvernement de la province de Québec a montré qu'il poussait activement à la construction de bonnes routes dans cette province. En effet, alors que ses dépenses pour les routes étaient en 1905-06 de \$9,661, la somme appropriée cette année est de \$250,000, somme qui sera encore probablement augmentée lorsque les municipalités auront rempli les conditions nécessaires pour recevoir l'assistance du gouvernement.

Une somme additionnelle de \$125,000 est dépensée par le département provincial des travaux publics pour la construction de ponts en fer, et plus de \$170,000 furent dépensés l'année dernière pour l'amélioration des routes de colonisation dans les nouvelles sections de la province par le département de Colonisation. Ces dépenses furent ainsi distribuées :

\$1,481.80 pour Argenteuil; \$3,122.60 pour Berthier; \$399.50 pour Huntingdon; \$1,970.76 pour Joliette; \$584.89 pour Maskinongé; \$849.86 pour Montcalm; \$22,420.82 pour le comté d'Ottawa; \$11,118.79 pour Pontiac; \$746.11 pour Saint-Maurice; et \$794.86 pour Terrebonne.

Le but de la nouvelle loi sur les routes est d'encourager les paroisses à soigner les routes sur leurs routes et de prendre celles-ci sous leur contrôle immédiat pour les maintenir et les réparer. Les municipalités adoptant cette méthode ont droit à recevoir du gouvernement un subside égal à la moitié des dépenses faites durant l'année finissant le 31 décembre précédent à condition que ce subside n'excède pas \$400.

Cette année environ 300 paroisses profiteront de cette allocation de \$400.

Les rapports prouvent qu'environ trente milles de routes macadamisées ont été faites cette année, à une moyenne de \$4,000 par mille.

Les instruments nécessaires à ces travaux sont prêtés par le gouvernement aux paroisses. La pierre est fournie par les municipalités et les ouvriers sont également payés par elles; à la fin de l'année le gouvernement leur paye la contribution dont il leur est redevable.

Très probablement, à l'avenir, le travail sera fait par les forçats comme cela se pratique dans Ontario; cette question a été discutée à la réunion du cabinet mardi dernier.

Toutes ces observations résultent d'une courte enquête que nous avons

faite, hier matin, au ministère de l'Agriculture, où nous avons eu l'avantage d'un moment de causerie avec M. Emile Henry, ingénieur et chef du service de la Voirie.

"Du nouveau, nous en avons tous les jours, et comme celui de la veille est du réchauffé pour vous, voici celui d'hier matin :

"La municipalité de Châteauguay a dû exécuter, cet été, avec l'aide du gouvernement, qui a mis à sa disposition un outillage complet et un instructeur, une longueur de 80 arpents de macadam. Elle a été satisfait du résultat obtenu qu'elle se propose de continuer ce travail l'année prochaine et de macadamiser tous ses principaux chemins.

"La municipalité voisine de Saint-Philippe, stimulée par l'exemple, vient de se décider de prendre tous ses chemins à sa charge, et le règlement à cet effet sera passé la semaine prochaine.

"Et ce qui n'a de plus consolant, c'est que la contagion se répand dans tout le comté et qu'une forte pression va être sur le conseil de Comté pour l'engager à adopter un règlement ordonnant le macadamisation du grand chemin Saint-Jean Baptiste, lequel comme l'on sait, traverse le comté dans toute sa longueur. Ce chemin relie Châteauguay à Deschêville, dans le comté de Huntingdon.

"On projette déjà une grande assemblée en décembre pour étudier ce projet. Le ministère de l'Agriculture a été pressenti et il sera certainement représenté à cette réunion qui aura vraisemblablement lieu à Saint-Martin.

"Ce qui fait bien augurer de ce beau projet, c'est plusieurs municipalités sont déjà dans le mouvement.

"Ainsi, Ormstown-Village et Saint-Malachie-de-Ormstown ont, avec un outillage et un instructeur du gouvernement de la province macadamisé un mille de chemin. Godmanchester, dans les mêmes conditions a macadamisé une centaine d'arpents.

"Ces municipalités, de même que Sainte-Philomène dont nous parlions au début se trouvent sur le chemin qui relie Châteauguay aux Etats-Unis. Ceci nous permet et nous justifie d'espérer qu'un mouvement d'ensemble est plus que probable, il est même certain.

"Et, nous dit M. Henry, en guise de conclusion, s'il ne réussit pas ce ne sera pas la faute des officiers du ministère de l'Agriculture qui vont aller à cette convention avec la détermination de gagner la partie."

Un filet protecteur

LA COMMISSION DES UTILITES PUBLIQUES A FAIT HIER L'ADOPTION DU MODELE LE PLUS SUR.

Après deux jours d'expériences, connu sous le nom de H. & E. Life Guard, ne comporte aucun filet, mais une sorte de plateau en bois qui se rabat automatiquement dès qu'une résistance est offerte aux petites barres de bois qui se trouvent en avant de lui. Les expériences faites avec cet appareil ont été satisfaisantes et c'est d'ailleurs celui qui est maintenant adopté par les plus grandes villes du monde et les compagnies qui l'emploient en sont très satisfaites.

La Commission fera un rapport sous peu et recommandera de faire placer l'appareil sur toutes les voitures.

accordées que pour des actes de dévouement et de courage, d'un mérite exceptionnel, et pour les années de service vraiment exemplaire, exemptes de toutes plaintes ou reproches mérités.

TRAIN SPECIAL POUR VAPEUR DE MALLS ALLAN

Un train spécial pour le vapeur laissera la gare de la rue Windsor vendredi, le 10 novembre, à 9.45 a.m., pour Québec, pour l'accommodation des passagers partant à bord du R.M.S. Victorien. 184-3-g.

Sir François Langelier
à Montréal

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR EST DANS NOTRE VILLE ET SERA REÇU OFFICIELLEMENT AUJOURD'HUI PAR LE CONSEIL.

Le Lieutenant gouverneur et Lady Langelier ont été l'objet d'une très belle réception à Villa Maria, hier matin. Ils ont été reçus au salon par M. l'abbé J. A. Picotte, aumônier, la Rvde Mère Supérieure et le corps enseignant. Il y eut chant, musique et présentation d'adresse.

Après la réponse de Son Honneur les visiteurs ont été conduits à la chapelle où quelques élèves ont exécuté un programme de musique sacrée.

Lady et Mlle Langelier ont reçu de magnifiques gerbes de fleurs, après la réception qui eut lieu à la salle des séances.

Dans l'après-midi, sir François Langelier a visité le couvent d'Hocheville où une réception non moins chaleureuse lui a été faite.

Hier soir le Lieutenant gouverneur était l'hôte de M. le maire Guérin qui a donné un dîner intime en son honneur.

Cet avant-midi Sir François visitera le collège Ste-Marie; à quatre heures, il sera l'objet d'une réception à l'hôtel de ville; dans la soirée il assistera à une représentation de l'opéra. Samedi matin, visite à l'hôtel Dieu. Le Lieutenant gouverneur, Lady et Mlle Langelier prendront le convoi du Pacifique pour retourner à Québec à une heure de l'après-midi.

Un nouveau
tribunal

LA COMPOSITION DU JURY QUI JUGERA S'IL Y A LIEU DE DECERNER L'ETOILE, RECOMPENSANT UN ACTE DE BRAVOURE ACCOMPLI PAR UN SERVITEUR DE LA VILLE.

Le Dr Lachapelle, Commissaire, a suggéré hier à ses collègues qu'un tribunal d'honneur soit institué pour

prendre connaissance des demandes et entendre les témoignages des personnes dans un cas, où il semblerait opportun de récompenser un acte de bravoure, accompli par un serviteur de la ville.

Ce tribunal serait composé du chef de Police, du chef des pompiers et du chef du bureau des détectives.

Il devra se prononcer sur le mérite de chaque cas, en tenant compte que ces marques de distinction ne seront

accordées que pour des actes de dévouement et de courage, d'un mérite exceptionnel, et pour les années de service vraiment exemplaire, exemptes de toutes plaintes ou reproches mérités.

TRAIN SPECIAL POUR VAPEUR DE MALLS ALLAN

Un train spécial pour le vapeur laissera la gare de la rue Windsor vendredi, le 10 novembre, à 9.45 a.m., pour Québec, pour l'accommodation des passagers partant à bord du R.M.S. Victorien. 184-3-g.

La Commission chargée de voir à la municipalisation de l'Assistance Publique, se réunira aujourd'hui à 4 heures p.m.

REUNION DES COMMISSAIRES

La Commission chargée de voir à la municipalisation de l'Assistance Publique, se réunira aujourd'hui à 4 heures p.m.

R & O Nav. Co. "LA LIGNE SCENIQUE D'AMERIQUE"
CABINES CHAUDES ET CONFORTABLES
LIGNE MONTREAL-QUEBEC—Les steamers partent à 7 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.
LIGNE DU SAGUENAY—Les steamers quittent Québec à 5 h.m. les mardis, et samedis.
LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON—Le steamer "Belleville" part à 7 h.m. les vendredis, arrêtant aux ports de Mille-Îles et de la Baie de Quinté.
BUREAU DES BILLETS, NOUVEAU-EDIFICE RICHIEUX, 9-11 SQUARE VICTORIA.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Seule double voie ferrée entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Detroit et Chicago.

A TORONTO
En 7 1/2 HEURES par
"l'International Limité"

(Le train le plus beau et le plus rapide du Canada)
MONTREAL à 9.00 a.m., tous les jours

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR
MONTREAL-TORONTO-PAR L'EST
9 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.
Wagons-buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, avec lampes pour lire dans les lits, sur les trains de nuit.

MONTREAL-NEW-YORK, VIA D. & H. Co., 9.45 a.m., 10.30 p.m., 11.25 p.m.
MONTREAL-BOSTON-SPRINGFIELD, VIA C. V. Ry., 9.45 a.m., 10.30 p.m.
MONTREAL-OTTAWA, 9.45 a.m., 10.30 p.m., 11.25 p.m.

MONTREAL-SHERBROOKE-LENOXVILLE, 9.45 a.m., 10.30 p.m., 11.25 p.m.
A tous les jours, à tous les jours excepté le dimanche.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE
130 rue St-Jacques, Tél. Main 6905.
Ou rare Bonaventure.

LE PACIFIQUE
CANADIEN
SERVICE DE TORONTO

10.45 P.M., TOUTS LES JOURS, A LA
GARE YONGE

TORONTO NORD
Sans contredit le plus rapide de tous les trains entre les deux villes.

Magnifiques chais à compartiments et spacieux wagons-dortoirs à 8.45 a.m., et 9.45 p.m., tous les jours, à la gare Union.

Wagon-salon pour Portland, Me., attaché au train de 9.00 a.m., tous les jours, excepté le dimanche.

CALEDONIA SPRINGS
POUR CONGE FIN DE SEMAINE
PRIX REDUITS.

TAUX REDUITS
DEPART VENDREDI ET SAMEDI, RETOUR JUSQU'AU LUNDI.

BUREAU DES BILLETS
218 rue St-Jacques, Téléphone Main 2732-2733, ou aux gares d'acier ou de la gare Windsor.

VENTE D'ASSUREURS
Fleur Endommagée

75 Barils, Marque Five Star
47 Barils, Marque Parity

Très peu endommagés.
Seront vendus par encan public pour le compte des personnes intéressées, au

HANGAR A FLEUR, No 3
(Nord de la rue Salterne)
LUNDI APRES-MIDI, 13 NOVEMBRE, A 2.30 heures

WALTER M. KEARNS, Encanateur.

accordées que pour des actes de dévouement et de courage, d'un mérite exceptionnel, et pour les années de service vraiment exemplaire, exemptes de toutes plaintes ou reproches mérités.

TRAIN SPECIAL POUR VAPEUR DE MALLS ALLAN

Un train spécial pour le vapeur laissera la gare de la rue Windsor vendredi, le 10 novembre, à 9.45 a.m., pour Québec, pour l'accommodation des passagers partant à bord du R.M.S. Victorien. 184-3-g.

Le monument à Edouard VII

On a recueilli jusqu'ici \$60,000. — La ville souscrit pour sa part \$5,000.

Sir Thomas Shaughnessy, président du Comité des citoyens chargé de collecter des fonds pour élever à Montréal un monument à la mémoire d'Edouard VII, dans une lettre adressée aux Commissaires dit que la somme jusqu'ici recueillie s'élève à \$60,000; il demande à la cité, pour sa part, de souscrire \$5,000.

Les Commissaires en réponse à la lettre du président du C.P.R. ont décidé de se rendre à sa demande et de voter à cet effet la somme de \$5,000, prise sur le budget de l'an prochain.

Rapport sera fait au Conseil dans ce sens.

REUNION DES COMMISSAIRES

La Commission chargée de voir à la municipalisation de l'Assistance Publique, se réunira aujourd'hui à 4 heures p.m.

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM, BRUIST'S DISORDER, GRAVEL, DIABETES, HEMIPLEGIA, ETC.
223 THE PRINCE OF WELLES STREET, TORONTO

Les pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

Gle Générale Transatlantique
De New-York au Havre, Paris (France) Départ tous les jeudis à 10 a.m.
La Bretagne 23 Nov. La Lorraine 30 Nov. La Provence 23 Nov. La Touraine 14 Déc. La Savoie 30 Nov. La Provence 21 Déc.
Départs supplémentaires le samedi
Rochambeau 25 Nov. Chicago 9 Déc.
Régimentation, GENIN, TRUDEAU & CIE, agents généraux pour le Canada
22 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.
11-12-14-15-16

WHITE STAR DOMINION
LARGEST STEAMERS CANADA
MONTREAL & QUEBEC LIVERPOOL
TOUTS LES SAMEDIS
S.S. URGENT S.S. MEGANTIC
Passagers de toutes classes; arches; sœurs; orchestre.
Prix: Première, \$32.50; Deuxième, \$23.75 et plus
S.S. TEOGON S.S. CANADA
Un seul genre de cabine. (11) et troisième classe.
Prix: Première, \$35 et plus; Canada, \$60 et plus
Troisième classe à bas prix. C. Liner normaux seulement.

DEPARTS DE NOEL DE PORTLAND, Me. ET HULL, N.E. CANADA; MEGANTIC; TEOGON; DEC. 2, 9, 14

Grande Réunion

— au —

Club Lemieux

Lundi soir, le Club Lemieux aura l'honneur de recevoir son patron, l'hon. Rodolphe Lemieux. A cette occasion il a décidé d'organiser une grande réunion qui aura lieu à sa salle,

Coin des rues Iberville et Lafontaine

L'HON. M. LEMIEUX sera accompagné de M. C. A. WILSON, député de Laval, et de plusieurs autres orateurs.

"Carmen" brillamment chantée au Majesty's

UNE REPRESENTATION D'EXCEPTIONNELLE VALEUR. — UNE SALLE ARCHI-COMBLE ENTEND Mmes DEBEYNE ET LA PALME, MM. CLEMENT ET CARGUE.

La saison d'opéra continue de nous fournir des représentations de premier ordre. Celle de "Carmen" hier est fait honneur aux plus grands centres musicaux, et on peut dire sans exagération qu'elle était d'exceptionnelle valeur.

L'auditoire, d'ailleurs, qui inondait la salle et débordait même de plusieurs rangs en arrière s'est montré des plus enthousiastes : c'est incontestablement une des soirées d'opéra les plus belles et les plus mouvementées que nous ayons eues à Montréal, de temps immémorial. Les bravos, les applaudissements frénétiques ont salué chacun des actes, cependant que les artistes étaient couverts de fleurs. Jamais peut-être "Carmen" n'a-t-elle fait une si profonde impression sur le public montréalais, ni n'a-t-elle marquée son approbation d'une façon aussi enthousiaste.

L'œuvre de Bizet, est restée jeune, vivante, dramatique et colorée tout à la fois : c'est une histoire très émouvante qui se joue dans un décor très pittoresque. Et la musique de Bizet est universelle : elle contient et inspire la gaité comme l'horreur, en passant par tous les degrés de l'échelle sentimentale.

Elle a été superbement chantée. On connaît le don de M. Edmond Clément : c'est le plus parfait et le plus sincère qu'on puisse entendre. M. Clément est maintenant un artiste que Montréal admire et applaudit entre tous : mentionner son nom, c'est faire son meilleur éloge. Mais on ne dira jamais assez quel raffinement d'art, quelle culture admirable, quel tact exquis il apporte aux moindres détails de son rôle, et jusque dans les plus légers points de son costume même. Nous avons vu Clément jeter de la poussière sur ses souliers, avant d'entrer en scène, un soir qu'il chantait Manon, au dernier acte : il était supposé marcher longuement. Cet exemple qui nous revient en est un autre cent, et qui montre jusqu'à quel point il pousse le souci et la conscience de son rôle. Et Clément est un chanteur exquis : sa voix, d'un timbre très coloré et charmant, s'est assoupie de façon merveilleuse à toutes les nuances que peut avoir à exprimer un chanteur. On pourrait presque dire que pour lui la gamme n'existe plus, tant le passage d'une note à l'autre est insensible, fluide et naturel. On ne saurait mieux dire que lui le fameux air "La fleur que tu m'avais jetée..." ni chanter avec plus d'expression tout les multiples parties du rôle de don José, qui paraît parfois ingrat confié à des artistes de moindre valeur, mais dont il tire un si grand parti. Clément est aussi capable de sentiment dramatique ; et ceux qui l'ont vu dans le dernier acte de "Carmen", dans l'horreur et le désespoir de ses supplications, savent à quel point il y est ému, d'une émotion sauvage et farouche.

M. Clément, à tout prendre, est un très grand artiste ; il est à l'honneur de M. Jeannotte et de notre troupe qu'il vienne nous chanter, cette année, les meilleurs rôles de son répertoire.

Madame DeReyne a fait son début, hier soir, et a parfaitement justifié la grande réputation dont elle jouit en Amérique. Il y a tant et tant de façons de comprendre le rôle complexe et si étrangement original de Carmen, que nous n'allons pas comparer l'interprétation de Madame DeReyne avec celles qu'en ont données de tempéraments divers. Mais disons que Madame DeReyne a été à la hauteur, tant elle a montré de grâce, d'intelligence, de vivacité, et tant son rôle était délicieusement composé. En une soirée, Madame DeReyne est devenue une favorite de notre public. Sa voix chaude et souple, très étendue et d'un caractère très personnel, a ravi l'auditoire ; et son jeu est d'une facilité et d'une vérité d'expression qui la mettent au premier rang. C'est une acquisition des plus importantes pour notre troupe.

La fédération des clubs libéraux

CETTE IMPORTANTE ORGANISATION A TENU HIER SOIR UNE REUNION A LAQUELLE ON A ADOPTÉ LA CONSTITUTION. — LES ELECTIONS AURONT LIEU EN DECEMBRE.

Hier soir, aux bureaux de l'organisation libérale, 30 rue Saint-Jacques, a été tenue une importante réunion de la Fédération des clubs libéraux. Quinze clubs y étaient représentés par leurs présidents et leurs secrétaires.

M. Séverin Letourneau présidait, et M. J. A. E. Gravel, président de l'Association de Montréal Nord, agissait comme secrétaire.

Le but de l'assemblée était l'adop-

tion de la constitution de la fédération. Article par article de cette constitution fut examinée et discutée, puis adoptée avec de légers amendements.

La constitution votée, la fédération décida que chaque club devra sous le plus bref délai reviser la liste de ses membres et en déposer une copie certifiée aux bureaux de la fédération. Il fut aussi décidé que les élections

La jeunesse libérale

entend s'affirmer

HIER SOIR, AU MILIEU D'UN BEL ENTHOUSIASME, L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE LIBÉRALE FAIT LE CHOIX DE SES OFFICIERS. — M. VICTOR BEIQUE EST ELU PRÉSIDENT.

Dans son discours-programme, M. Béique annonce une grande démonstration de la jeunesse à Sir Wilfrid Laurier et la fondation d'un Parlement Modèle.

L'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal s'est manifestée d'une façon éclatante, hier soir, par l'élection de ses officiers.

La salle St-Joseph, rue Ste-Catherine, était remplie d'une foule d'environ 300 personnes dont l'enthousiasme ne s'est pas démenti.

M. Charles Quéry présidait l'assemblée et le Dr K. Malouf en était le secrétaire.

Au premier tour de scrutin, M. Victor Béique, E.E.D., fut élu président par une majorité de 42 voix sur son adversaire M. Léonce Plante, aussi étudiant en droit.

Immédiatement, et porté en triomphe par ses amis,

M. BEIQUE s'avance sur l'estrade et prit la parole. Il demanda à son adversaire de lui serrer la main et ce fut au milieu de tonnerres d'applaudissements et d'acclamations que l'on vit les deux jeunes soldats de la cause libérale se donner ce gage d'amitié et de bonne entente.

M. Béique remercia d'abord le président et le secrétaire de l'élection, puis ses amis. Il promet de travailler avec énergie pour l'Association. Il remercia ses adversaires de la lutte loyale qu'ils lui ont faite, et "d'ailleurs, dit-il, "Le Devoir" ne pourra pas dire que le parti libéral est mort."

Il annonce ensuite qu'il y aura, dans une couple de semaines, une grande démonstration populaire en l'honneur de Sir Wilfrid Laurier. La Jeunesse Libérale en sera l'initiatrice et six des anciens ministres et plusieurs députés y figureront.

Il annonce également la formation d'un parlement modèle qui sera bientôt un fait accompli.

Il remercia de nouveau ses électeurs, assure l'assemblée qu'il ne gardera aucune rancune à ses adversaires.

Son seul but en se présentant au poste de président était de travailler au succès du parti libéral.

Enfin, aux applaudissements frénétiques de l'assemblée, il proposa que M. Léonce Plante, E.E.D., soit élu, par acclamation, premier vice-président de l'Association.

LES OFFICIERS DE L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE LIBÉRALE

Président, M. Victor Béique, E.E.D.
1er vice-prés., M. Léonce Plante, E.E.D.
2e vice-prés., M. L. McDuff, agent de publicité.
Secrétaire, M. Oscar Loberge, E.E.M.
Trésorier, M. J. A. Lefebvre, employé de commerce.
Les conseillers seront élus plus tard.

Sa motion est immédiatement adoptée à l'unanimité, et c'est salué par des hurrahs et des applaudissements que M. Plante se lève pour prendre la parole.

M. LEONCE PLANTE

Après avoir remercié ses électeurs et félicité M. Béique de son succès, il déclare qu'il ne peut accepter le poste qu'on lui offre parce qu'il y a déjà un étudiant en droit qui figure dans le conseil et il voudrait laisser la place aux représentants des autres classes.

L'assemblée cria : Non ! Non ! vous êtes élu !

Il remercia l'assistance de son vote de confiance et termine en déclarant encore une fois l'honneur qu'on lui offre.

M. Béique reprend la parole pour dire que M. Plante peut bien accepter le poste de 1er vice-président, parce que les ouvriers pourront être représentés à la seconde vice-présidence.

L'assemblée applaudit à outrance et M. Plante, cédant à la pression de ses amis accepte le poste de 1er vice-président.

Les autres officiers sont élus au vote ouvert comme suit :
2e vice-président, A. Légar, E.E.G.
C. L. McDuff, Agent de publicité, et E. Brunelle, commis ; sont mis en nomination.

M. Brunelle se retire et M. McDuff est élu.

Secrétaire.—Les candidats sont MM. Oscar Loberge E.E.M., Gustave Martin, E.E.D., et Paul Mercier, E.E.D.

M. Mercier se retire en faveur de M. Loberge, qui est élu.

Trésorier.—MM. J. Penverne, C. Vervais, étudiant des Hautes Etudes et J. A. Lefebvre, commerçant sont candidats. M. Vervais se retire et M. J. A. Lefebvre est élu.

Sur proposition de M. Victor Béique, la nomination des membres du Conseil est remise à date ultérieure. M. Béique est alors installé au fauteuil présidentiel et l'on vote des remerciements au président et au secrétaire de l'élection. On se sépare en poussant des hurrahs pour Laurier et le parti libéral.

Après l'assemblée un groupe nombreux de jeunes libéraux se sont rendus sur le péristyle de l'Université Laval ou des discours ont été prononcés par MM. Plante, Marin et autres.

meurement étudié et adopté, savoir exercer une pression plus vive et plus suivie auprès de ceux qui peuvent le mettre à exécution. Il nous faudrait une commission permanente qui s'occuperait activement de légiférer sur les sujets que nous approuvons, qui étudierait les graves questions de transport, de fermeture des magasins etc. Les marchands de nouveautés devraient renouveler avec plus de persévérance que jamais ses instances auprès du gouvernement pour favoriser l'extension du commerce d'où dépend la prospérité du pays.

On reconnaît que les larmes dont parle M. Gareaux ne pourront être faites avec profit qu'en 1912. Il est plus probable que l'Association va faire des instances auprès des autorités pour l'établissement d'une commission permanente du commerce et pour obtenir la nomination d'agents consulaires à l'étranger.

LA RECEPTION DU DUC

ON VOTERA \$5,000 POUR EN COUVRIR LES FRAIS.

Les commissaires recommanderont au Conseil de voter la somme de \$5,000, prise sur le nouveau budget, pour couvrir les frais de la réception officielle que la ville fera au duc de Connaught en décembre prochain.

LE CONCERT DE SAMEDI

C'EST DEMAIN APRES-MIDI QUE SERONT INAUGURÉS LES CONCERTS DONNÉS PAR LA TROUPE D'OPERA.

Demain après-midi aura lieu le concert donné par la troupe de l'Opéra. Le programme est des plus variés, comme on le verra. C'est Maestro Jacchia qui dirigera l'orchestre. Ouverture—"Guillaume Tell" Rossini First Symphony, (Deuxième mouvement) M. Beethoven Chanson M. Hugh Allan Symphonie Pathétique Adagio (Deuxième mouvement) Tchaikowsky Chanson, Chant Hindou Bombberg Mme Pavlova.

(a) "Le dernier Sommeil de La Vierge" Massenet (b) "Marche funèbre des Marionnettes" Gounod Chanson, ... Signor Nicoletti Bal Costumé (Troisième mouvement) Rubinstein Le concert commencera à 3 heures précises.

On se servira d'un piano Knabe, fourni par la maison Williams, Ltée.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Les familles Legault et Migneron remercient de tout leur cœur les personnes qui ont participé à leur deuil et qui leur ont exprimé leurs sympathies dans la cruelle épreuve que leur a fait éprouver la mort de l'ex-chef Legault.

Ameublements

de Salons, Salle à Manger, Chambre à Coucher, Librairie. Aussi : Tapis, Prêlards, Rideaux, Portières, Cadres, Miroirs et Articles de fantaisie.

EN GRANDE VARIÉTÉ aux prix les plus bas.

ENEZ VOIR.

Chez F. Lapointe,

625 Ste-Catherine Est. - Angle Montcalm. Ouvert le soir, excepté mercredi et jeudi.

156-2-D

A la commission de législation

ELLE REÇOIT PLUSIEURS DÉLEGATIONS ET MALGRÉ CELA ÉPUISÉ SON ORDRE DU JOUR.

On demande l'ouverture du Boulevard St-Joseph dans l'est.—On veut un troisième soir de fermeture à bonne heure. — Les ouvriers demandent l'établissement d'une glacière municipale.

La Commission de Législation a siégé hier soir, sous la présidence de l'échevin L. A. Lapointe.

On a entendu d'abord les délégations, dont une du quartier Saint-Denis présentée par M. S. D. Vallières, demandant l'ouverture du Boulevard Saint-Joseph dans la partie est et la réglementation de l'expropriation des terrains riverains.

Après une discussion assez ardue entre M. Vallières et l'échevin Laval, tous deux propriétaires de terrains dans cette partie de la ville, on décide finalement de faire dresser un plan de cette portion du boulevard, pour en arriver définitivement à une expropriation, à la suite de laquelle la ville deviendrait propriétaire des terrains riverains.

On remédie en tous cas à l'inconvénient actuel, afin de permettre aux propriétaires riverains du boulevard de pouvoir bâtir, alors que d'après la loi actuelle il leur est impossible de le faire. Au pis aller on demandera l'abrogation de la loi.

M. Poirier, président de la Société de la fermeture à bonne heure est ensuite entendu sur la question de rendre obligatoire un troisième jour hebdomadaire de fermeture le soir.

Le président demande à M. Poirier si ses listes de signataires sont complètes. Comme ce dernier répond dans la négative, l'échevin Lapointe dit qu'il est prêt à rendre justice à la majorité, mais qu'il veut auparavant établir aussi exactement que possible cette majorité qui sera dans la suite contrôlée par un officier municipal et un membre de l'Association de la fermeture à bonne heure.

On donne donc jusqu'au 20 décembre à l'Association, pour continuer son travail.

M. Brunet du Conseil des Métiers et du Travail se présente ensuite pour proposer l'établissement d'une glacière municipale.

L'échevin L. A. Lapointe demande d'abord qu'on prépare un plan de glacière et qu'ensuite on entende la délégation.

Plusieurs amendements proposés par le chef Tremblay sont référés au greffier et au département en loi pour classification et législation. La question des pavages est laissée.

Au Palais

Listes des causes sur le rôle pour aujourd'hui

Ville St-Louis vs. M. L. H. & P. Co., et Cité de Montréal, demande en rep.
Hennessy et al., vs. Crown Lithographing Co., Ltd.
Mercure vs. ville d'Outremont et Duquette, déf. en gar.
Thibodeau vs. Ville d'Outremont et Duquette, déf. en gar.
Lamarque vs. Verville et Vir. Dupuis vs. Porcheron.
White vs. M. S. R.
Leblanc vs. LeBlanc.
Semmelback vs. Cité de Montréal.
Johnson vs. Hant.

J. Hudon, marchand-tailleur, 29 Ste-Catherine Ouest.

BORDEAUX DANS LA JUBILATION

A la grande satisfaction des citoyens du quartier Bordeaux, la compagnie du C. P. R., a informé l'échevin Lussier qu'elle ajouterait au service de la gare Viger un train qui laisserait Bordeaux à 7.15 heures, le matin.

CHEZ LES POLYTECHNICIENS

Une grande assemblée aura lieu dans nos nouvelles salles à l'école Polytechnique en face de l'Eglise St-Jacques le 12 courant à 2 heures précises à laquelle tous les intéressés sont invités.

AVEZ-VOUS DES SAPHO LES DETRUIRA

PAPIER-TENTURE Fatigant

Il arrive très souvent que sans savoir qu'une décoration vous émeuve, vous le constatez, peu importe la beauté du papier-tenture, des rideaux, des tapis, ou des meubles.

L'ensemble ennuyeux des couleurs et le dessin fatigant sont peu désirables et ne conviennent pas à la joie de décoration.

Nos vendeurs expérimentés discernent bientôt ces erreurs et pour votre satisfaction, vous devriez demander leur aide.

Nous nous efforçons de faire tout notre possible, pour vous fournir ce qui est juste et convenable.

THE

G. A. Holland Son & Co

519 STE-CATHERINE OUEST

156-1-D

GENDREAU & GENDREAU

Châtelineau-Dactylées.

117 ST-DENIS. COIN DORCHESTER TEL. BEL EST 2916.

Dr. J. A. GENDREAU | Dr. CONRAD GENDREAU

OU L'INCHER ?

Café Krausmann, 80 RUE RITOU en face et en face Wagon-bus, Hôpital, Planer et Kalmach. Lunch de 12 à 2 h. p.m., à la carte jusqu'à 3 p.m. SOUVENS SUR LE POUCE JUSQU'À MINUIT. Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dîner et réception.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED

JOHNNY BERTHIAUD, Gérant. Liqueurs et Cigares de 1er choix, 156 et 157 Boulevard St-Laurent, TEL. BEL EST, 416, Montréal. 202-D.

ÉTABLI EN 1885

A. JETTE & CIE

Courtiers et experts en propriétés, Argent à prêter sur titre et même hypothèque. Propriétés et terrains à vendre. Collections. Achats de Créances et Avances d'Argent sur Liste de Crédits. 85 RUE OUELLE, RIO EST, Coin Beaudry, Montréal. Téléphone BEL EST 119.

156-2-D